



# **Élaboration d'un modèle d'impact pour les subventions fédérales en faveur des échanges et de la mobilité dans la formation**

Rapport final

Lucerne, le 9 septembre 2024

**Auteurs**

Oliver Bieri (direction de projet)  
 Deborah Fritzsche (collaboratrice au projet)  
 Amélie Pestoni (collaboratrice au projet)

**| INTERFACE Politikstudien**

Forschung Beratung AG

Seidenhofstrasse 12  
 CH-6003 Lucerne  
 Tél. +41 (0)41 226 04 26

Rue de Bourg 27  
 CH-1003 Lausanne  
 Tél. +41 (0)21 310 17 90

[www.interface-pol.ch](http://www.interface-pol.ch)

**| Mandants**

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI),  
 Office fédéral de la culture (OFC),  
 Office fédéral des assurances sociales (OFAS)

**| Groupe d'accompagnement**

Anna Bütkofer	CDIP
Clau Dermont	OFC
Sabrina Gantenbein	CDIP
Jérôme Hügli	SEFRI
Gaétan Lagger	SEFRI
Sonja Merwar	OFAS
Katrin Mühlmann	OFS
Christophe Nydegger	CSFP
Sandra Schneider	Valais (responsable cantonale des échanges)
Catherine Sonino	Genève (responsable cantonale des échanges)
Therese Steffen	SEFRI
Dimitri Sudan	swissuniversities
Olivier Tschopp	Movetia
David Vitali	OFC
Mirushe Zejneli	SEFRI

**| Citation**

Bieri, Oliver ; Fritzsche, Deborah ; Pestoni, Amélie (2024) : Élaboration d'un modèle d'impact pour les subventions fédérales en faveur des échanges et de la mobilité dans la formation. Rapport final. Interface Politikstudien Forschung Beratung AG, Lucerne.

**| Durée**

Décembre 2023 à septembre 2024

**| Référence du projet**

Numéro de projet : 23-116

<b>1. Contexte et objectifs</b>	<b>4</b>
1.1 Encouragement des échanges et de la mobilité en Suisse	4
1.2 Objectifs et priorités du mandat	5
1.3 Méthodologie	6
1.4 Structure du rapport	7
<b>2. Logique des effets de l'encouragement des échanges et de la mobilité</b>	<b>8</b>
2.1 Représenter la logique des effets dans le modèle d'impact	8
2.2 Modèle d'impact général	10
2.3 Modèle d'impact national	19
2.4 Modèle d'impact international	22
<b>3. Mesure des effets des échanges et de la mobilité</b>	<b>25</b>
3.1 Informations issues de la littérature spécialisée et des entretiens avec des experts	25
3.2 Pilotage et mesure de l'impact dans les agences étrangères	27
3.3 Mesure des effets : possibilités avec objectifs et indicateurs	31
<b>4. Propositions d'indicateurs d'output et d'outcome possibles</b>	<b>35</b>
4.1 Propositions d'indicateurs d'output	36
4.2 Propositions d'indicateurs d'outcome	42
<b>5. Conclusions et recommandations</b>	<b>46</b>
5.1 Compréhension commune de la logique des effets dans les échanges et la mobilité	46
5.2 Un modèle d'impact général et deux modèles d'impact différenciés	46
5.3 La mesure de l'impact, un défi au niveau scientifique et dans la pratique	46
5.4 Données disponibles en Suisse et indicateurs possibles	47
5.5 Recommandations	47
<b>Annexes</b>	<b>50</b>
A 1 Bases légales stratégiques et financières	50
A 2 Littérature sur les modèles d'impact (ou modèles d'effets)	52
A 3 Études et rapports scientifiques sur la mesure de l'impact	53
A 4 Personnes interrogées	55
A 5 Comparaison entre différents pays	56
A 6 Contributions des cantons	57

# 1. Contexte et objectifs

La société Interface Politikstudien Forschung Beratung a été mandatée par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), l'Office fédéral de la culture (OFC) et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) pour élaborer un modèle d'impact dans le domaine de l'encouragement des échanges et de la mobilité. Nous décrivons ci-après le contexte dans lequel s'inscrit le mandat, les objectifs poursuivis ainsi que notre approche méthodologique.

## 1.1 Encouragement des échanges et de la mobilité en Suisse

Par *échange* et *mobilité* [*à des fins d'éducation et de formation*] on entend communément « le fait de se rendre physiquement dans un pays autre que le pays de résidence [ou dans une autre région linguistique de Suisse], afin d'y entreprendre des études, une formation ou un apprentissage non formel ou informel » (art. 2 ch. 2 du Règlement Erasmus). « Les échanges et mobilité peuvent prendre plusieurs formes et comprennent aussi bien la mobilité liée à un départ (outgoing) qu'à une arrivée (incoming) » (Stratégie E&M 2017 : 1). *Les coopérations(institutionnelles)* ou *partenariats de coopération* désignent en revanche « des activités de coopération variées, menées conjointement par des organisations et des établissements de différents pays, en particulier dans le but d'échanger et de développer de nouvelles idées et pratiques, de partager et de confronter des pratiques et des méthodes, ainsi que de développer et de renforcer les partenaires au sein des réseaux » (Annexe A 1 du Règlement Erasmus).

Les échanges, la mobilité et les coopérations (ci-après : échanges et mobilité) sont encouragés par la Confédération et les cantons à tous les degrés de formation<sup>1</sup>, dans le monde du travail ainsi que dans la culture et les loisirs. Les subventions fédérales se concentrent principalement sur le domaine de la formation<sup>2</sup> (activités scolaires et extrascolaires). Les cantons disposent dans leurs structures ordinaires de programmes d'encouragement destinés à différents groupes cibles. À l'échelle nationale, l'encouragement est assuré par plusieurs services de la Confédération : le SEFRI, chargé de la coopération et de la mobilité internationales dans la formation, l'OFC, responsable des échanges culturels nationaux dans le domaine scolaire et l'OFAS, qui soutient des activités dans le domaine extrascolaire.

La Confédération et les cantons ont adopté conjointement en 2017 la Stratégie suisse *Échanges et mobilité* (ci-après : Stratégie E&M)<sup>3</sup>. Cette stratégie vise à renforcer les activités d'échange et de mobilité dans les domaines de la formation, du travail, de la culture et des loisirs, de manière à ce que celles-ci soient considérées comme allant de soi dans

---

<sup>1</sup> Dans le présent rapport, la notion de « degrés de formation » comprend le degré primaire, les degrés secondaires I et II, le degré tertiaire ainsi que les formations continues (cf. définition du Centre d'information et de documentation du SEFRI et de la CDIP, <https://www.edk.ch/fr/systeme-educatif-ch/generalites>, consulté le 4 juillet 2024).

<sup>2</sup> Dans le présent rapport, la notion de « domaine de formation » désigne de manière générique la formation scolaire, professionnelle, professionnelle supérieure, les hautes écoles, la formation d'adultes et le domaine de la jeunesse (extrascolaire).

<sup>3</sup> Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), Département fédéral de l'intérieur (DFI) et Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), 2017 : Stratégie suisse *Échanges et mobilité* de la Confédération et des cantons.

les parcours de vie. La mise en œuvre opérationnelle de la stratégie E&M incombe à Movetia dont l'organe responsable réunit le SEFRI, l'OFC, l'OFAS et la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

Actuellement, les trois services de la Confédération pilotent séparément Movetia par le biais de conventions de prestations annuelles individuelles qui contiennent essentiellement des objectifs de prestations et peu d'objectifs d'efficacité. Pour améliorer le pilotage de l'encouragement des échanges et de la mobilité dans la formation, ils doivent disposer d'instruments appropriés. Par ailleurs, le Contrôle fédéral des finances (CDF) a recommandé au SEFRI d'établir un *modèle d'impact* (*ou modèle d'effets*) pour l'encouragement des échanges et de la mobilité permettant une meilleure vérification du degré d'atteinte des objectifs stratégiques et de réussite de la mise en œuvre de la stratégie E&M. Le modèle d'impact doit contribuer à fixer de manière systématique des objectifs stratégiques et des critères de mesure afin de définir les éléments clés des rapports et des paramètres standard pour le contrôle des prestations et de leur impact.

Dans ce contexte, la société Interface Politikstudien Forschung Beratung a été mandatée par le SEFRI, l'OFC et l'OFAS pour élaborer un ou plusieurs modèles d'impact représentant de manière claire le développement, la mise en œuvre et les effets des activités de promotion des échanges et de la mobilité dans la formation.

## 1.2 Objectifs et priorités du mandat

Le mandat poursuit deux objectifs brièvement présentés ci-après :

1. *Meilleure compréhension de l'architecture de l'encouragement* : le modèle d'impact développé par Interface doit permettre aux acteurs impliqués d'acquérir une meilleure compréhension des relations complexes de cause à effet dans le domaine de l'encouragement des échanges et de la mobilité. Il doit également aider les acteurs à retracer toute la chaîne des effets déployés par les activités de subvention de la Confédération, des instances responsables jusqu'aux bénéficiaires finaux.
2. *Meilleur pilotage stratégique* : le présent rapport et les modèles d'impact doivent constituer une base solide en vue du développement et de la mise en œuvre des activités d'échange et de mobilité ainsi que d'un pilotage efficace et plus centralisé<sup>4</sup>. Le rapport doit donc également contenir des recommandations sur la manière de mieux coordonner le pilotage stratégique. Des informations venant soutenir le pilotage stratégique doivent en outre pouvoir être déduites des modèles d'impact. Enfin, ces modèles doivent fournir des indicateurs permettant une mesure réaliste et pragmatique de l'impact et contribuant à ce que la communication relative aux interventions soit adaptée aux destinataires.

Le présent mandat met par conséquent l'accent sur les *subventions fédérales* destinées à l'encouragement des échanges et de la mobilité dans la formation (activités scolaires et extrascolaires) et sur les effets visés à travers celles-ci. Étant donné que Movetia est chargée par la Confédération et les cantons de la promotion des échanges et de la mobilité, l'agence et les prestations qu'elle fournit occupent une place centrale dans le présent rapport. Bien que le fonctionnement de Movetia en tant que tel soit représenté dans le modèle d'impact, il n'est pas exprimé en indicateurs mesurables, car le controlling des charges de personnel et de coûts de fonctionnement de Movetia ne rentre pas dans le cadre du présent mandat. La promotion des échanges et de la mobilité par les cantons ne constitue pas non plus un volet central du mandat. Par souci d'exhaustivité, le rôle important que jouent les

---

<sup>4</sup> Ceci indépendamment de l'adoption ou du rejet de la loi sur Movetia.

cantons en la matière doit néanmoins être représenté dans le modèle d'impact. Les organisations privées spécialisées dans les échanges ne faisant pas l'objet du présent mandat, elles ne sont pas représentées dans le modèle d'impact.

### 1.3 Méthodologie

Les approches méthodologiques sélectionnées par Interface pour l'accomplissement du mandat sont les suivantes :

#### | Analyse de documents

Afin de mieux comprendre l'architecture de l'encouragement en Suisse et la logique de ses effets, Interface a commencé par examiner les *bases légales et stratégiques*. Elle a ensuite consulté une *sélection de rapports et d'études scientifiques*, qui traitent des effets générés par les échanges et la mobilité, de manière générale et dans le contexte suisse, dans le but de connaître les effets pouvant être démontrés au vu de l'état actuel de la recherche et la manière dont ceux-ci peuvent être mesurés. La sélection des documents s'est fondée d'une part sur les indications recueillies lors des entretiens menés dans le cadre de ce mandat et sur une recherche Google-Scholar (mots-clés utilisés : *exchange, mobility, cooperation, effects, impact*). La liste des personnes interrogées figure dans l'annexe A 3.

#### | Entretiens exploratoires et approfondis

Au cours du projet, Interface a mené divers entretiens guidés avec différents acteurs :

- *Quatre entretiens exploratoires avec des employés de la Confédération et de Movetia* : au début du mandat, Interface a mené quatre entretiens avec des responsables de l'encouragement des échanges et de la mobilité auprès du SEFRI, de l'OFC, de l'OFAS et de Movetia. De nature exploratoire, ces quatre entretiens ont permis à Interface de mieux comprendre l'architecture de l'encouragement ainsi que les effets escomptés.
- *Trois entretiens avec des experts* : trois autres entretiens ont été menés avec des experts se consacrant d'une manière ou d'une autre aux effets des échanges et de la mobilité et à leur mesure. Ils ont permis à Interface de mieux comprendre les liens entre les activités d'échange et de mobilité et leurs effets. Ils ont également contribué à obtenir des précisions sur les indicateurs au niveau de l'outcome, à réfléchir sur les indicateurs ayant déjà été identifiés et à les valider en se basant sur le critère de la mesurabilité. Deux entretiens ont été menés avec des chercheurs suisses et étrangers jouissant d'une grande renommée dans ce domaine. Un autre a été effectué avec une représentante de l'Office fédéral de la statistique (OFS) au sujet des possibilités qui existent déjà à l'échelle nationale pour la mesure de l'impact.
- *Deux entretiens approfondis (notamment en groupe)* : deux autres entretiens ont été menés pour combler les lacunes de connaissances et recueillir des informations ciblées sur les questions en suspens. Mené avec le directeur de Movetia, le premier entretien a permis de mieux comprendre les différents programmes d'encouragement et les divers groupes cibles de Movetia et d'affiner le modèle d'impact. Le second entretien, organisé avec deux responsables des échanges du canton de Zurich, a contribué à une meilleure compréhension du rôle joué par les cantons dans l'encouragement des échanges et de la mobilité.

La liste de toutes les personnes interrogées figure dans l'annexe A 4.

#### | Comparaison entre différents pays

Une comparaison des pratiques observées en *Belgique*, aux *Pays-Bas* et en *Autriche* a permis de rendre compte de la manière dont le pilotage stratégique des échanges et de la mobilité fonctionne dans d'autres pays. Les trois pays ont été choisis en accord avec les mandants. Dans le cadre de cette comparaison, Interface a examiné le fonctionnement

d'autres agences nationales responsables des échanges, la manière dont celles-ci modélisent et mesurent les effets de leurs programmes et, le cas échéant, l'existence de bonnes pratiques susceptibles d'être transposées dans le contexte suisse. En plus de l'analyse de documents et de sites Internet, trois entretiens ont été effectués avec des représentants des agences nationales des trois pays en question. La liste de toutes les personnes interrogées et des informations sur ces agences figurent dans les annexes A 4 et A 5.

#### I Groupe d'accompagnement

Un groupe d'accompagnement composé de représentants du SEFRI, de l'OFC, de l'OFAS, de la CDIP, des cantons, de swissuniversities, de la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP) et de Movetia a participé au développement des modèles d'impact. Il a pris part à deux ateliers organisés par Interface visant à valider et développer les modèles d'impact ainsi que les objectifs et les indicateurs utiles pour mesurer les effets. Le groupe a par ailleurs pu donner un retour écrit sur les modèles d'impact dans le cadre du rapport intermédiaire. La liste des membres du groupe d'accompagnement figure en page 2 du présent rapport.

#### 1.4 Structure du rapport

Le présent *rappor final* est composé de cinq chapitres. Dans le chapitre 2, nous décrivons les trois modèles d'impact pour l'encouragement des échanges et de la mobilité. Dans le chapitre 3, nous expliquons comment les effets des activités d'échanges et de mobilité peuvent être mesurés. Dans le chapitre 4, nous proposons des indicateurs concernant les extrants et les effets directs. Enfin, dans le chapitre 5, nous apportons une conclusion et formulons des recommandations à l'attention des représentants des organisations actives dans le domaine des échanges et de la mobilité.

## 2. Logique des effets de l'encouragement des échanges et de la mobilité

Dans ce chapitre, nous décrivons ce que sont les modèles d'impact et quelles sont les possibilités et les limites qui y sont liées. Nous poursuivons en esquissant un modèle d'impact général pour les subventions fédérales en faveur des échanges et de la mobilité dans la formation et expliquons sa structure et son contenu. Nous présentons ensuite un modèle d'impact différencié pour la dimension internationale des échanges et de la mobilité et un autre pour la dimension nationale.

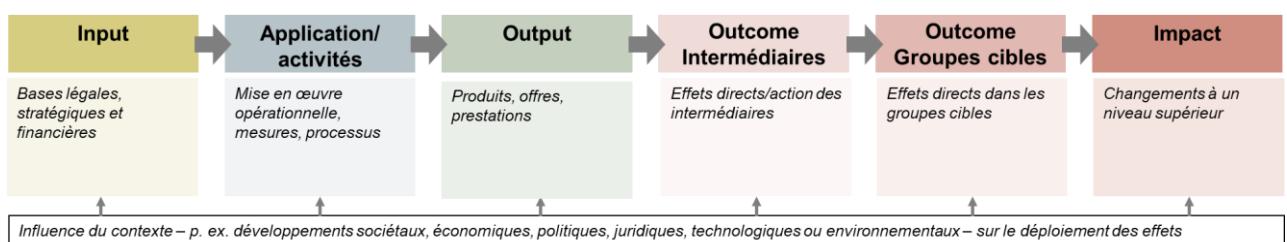
### 2.1 Représenter la logique des effets dans le modèle d'impact

Les modèles d'impact servent à illustrer de manière simplifiée la logique du déroulement ou des effets d'une loi, d'une stratégie ou d'un programme. Ils ont acquis une importance grandissante ces dernières années, notamment en tant que bases du pilotage politique dans l'administration publique (Balthasar/Fässler 2017 : 285-308). Différentes variantes de modèles d'impact, ou « modèles d'effets », ont ainsi été développées au fil du temps<sup>5</sup>. Dans le présent rapport, nous utilisons ce qu'on appelle un *modèle logique d'impact*.

#### Modèles logiques d'impact

Les *modèles logiques d'impact* représentent de manière simplifiée les relations entre les interventions étatiques, les activités qui en résultent et leurs effets sur les groupes cibles. Ils reposent sur des hypothèses simples qui décrivent des relations de cause à effet. Les modèles logiques d'impact distinguent en règle générale les cinq niveaux *input (intrants)*, *mise en application*, *output (extrants)*, *outcome (effets directs)* et *impact*, comme le représente schématiquement la figure D 2.1.

**D 2.1 : Modèle d'impact générique**



Représentation d'Interface.

Les différents éléments du modèle d'impact peuvent être décrits comme suit :

- *Input (1<sup>er</sup> niveau) :* les intrants se situent au début du modèle d'impact. Il s'agit non seulement des bases conceptuelles d'une intervention, par exemple ses bases légales, mais également des ressources financières et en personnel prévues pour la mise en œuvre de l'intervention.

<sup>5</sup> Pour un aperçu des études sur le sujet, voir l'annexe Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden..

- *Mise en application (2<sup>e</sup> niveau)* : au deuxième niveau du modèle d’impact, les acteurs qui sont chargés de le mettre en application sont mentionnés et leurs activités, leurs mesures et leurs procédures sont décrites.
- *Output (3<sup>e</sup> niveau)* : les extrants correspondent aux produits et prestations qui sont réalisés dans le cadre donné pour influencer le comportement des groupes cibles dans le sens souhaité.
- *Outcome (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> niveaux)* : ces deux niveaux représentent les effets directs qu’une intervention vise à produire. On distingue – selon la forme donnée à l’intervention – entre les effets directs obtenus chez les intermédiaires et ceux obtenus dans les groupes cibles :
  - *Outcome intermédiaires* : le quatrième niveau correspond aux effets produits chez les « intermédiaires », c’est-à-dire chez les acteurs qui ne font pas eux-mêmes partie des groupes cibles mais qui contribuent – en tant que facilitateurs – à ce que les outputs atteignent (mieux) les groupes cibles et puissent ainsi produire les effets souhaités auprès de ces derniers.
  - *Outcome groupes cibles* : le cinquième niveau correspond aux effets souhaités – c’est-à-dire aux changements de comportement recherchés – dans les groupes cibles eux-mêmes.
- *Impact (6<sup>e</sup> niveau)* : l’impact représente la contribution aux changements qu’une intervention est censée apporter au niveau général de la société. Bien que les interventions cherchent généralement à produire des effets au niveau de l’impact, il n’est souvent pas possible, dans la pratique, d’attribuer des changements dans l’environnement social à une intervention par un lien de causalité.
- *Contexte (transversal)* : des facteurs externes tels que des développements politiques ou économiques, par exemple, peuvent avoir une influence positive ou négative sur le déploiement des effets à tous les niveaux du modèle d’impact.
- *Flèches* : les flèches dans le modèle d’impact symbolisent les liens de causalité entre les différents niveaux du modèle ainsi que l’influence du contexte sur le déploiement des effets.

#### **| Utilité et limites des modèles d’impact**

Les modèles logiques d’impact ont différentes fonctions. Ils servent à représenter de manière simplifiée des relations complexes et peuvent ainsi contribuer à l’analyse de problèmes et à la définition d’éventuelles mesures. De plus, ils aident à analyser les effets potentiels des décisions politiques et soutiennent ainsi la prise de décision. Les modèles d’impact peuvent également – comme leur nom l’indique – servir de base à la mesure de l’impact, en facilitant la définition d’objectifs et d’indicateurs et en contribuant ainsi à structurer la mesure de l’impact. Ils constituent en outre des instruments importants pour l’évaluation structurée de mesures politiques dans le cadre d’évaluations (des effets). Enfin, les modèles d’impact sont également des outils de communication éprouvés pour présenter de manière compréhensible des relations complexes et créer ainsi de la transparence.

Malgré leurs nombreux avantages, les modèles d’impact présentent également certaines limites qui ne doivent pas être négligées lors de leur utilisation :

- *Les modèles d’impact sont une simplification de la réalité* : ils se focalisent en premier lieu sur le déploiement des effets d’une politique et non sur les structures complexes de sa mise en œuvre. Ils ne permettent pas, ou seulement en partie, de représenter des facteurs externes ou des effets non intentionnels.
- *Les modèles d’impact ne sont pas des instruments de gestion de projet ni de controlling* : ils donnent certes des indications sur l’architecture de l’encouragement et peu-

vent illustrer les chaînes d'effets des activités de subvention ; mais pour comparer différentes interventions entre elles (p. ex. deux programmes d'échanges et de mobilité sur le plan de l'efficacité), des enquêtes et des évaluations supplémentaires et ponctuelles sont nécessaires.

- *Les modèles d'impact exposent la logique selon laquelle les interventions sont censées agir* : à partir de là, on peut en déduire comment le déploiement des effets pourra être démontré ou mesuré. En raison de restrictions méthodologiques, les liens de cause à effet ne peuvent pas toujours être prouvés statistiquement. Souvent, des facteurs supplémentaires (externes) agissent également sur les paramètres du modèle d'impact. C'est pourquoi la mesure des impacts n'est souvent que partiellement possible.

## 2.2 Modèle d'impact général

Trois modèles d'impact ont été développés pour les subventions fédérales destinées à l'encouragement des échanges et de la mobilité dans le domaine de la formation, sur la base des entretiens avec les mandants et le groupe d'accompagnement. Le *modèle d'impact général* présente le paysage de l'encouragement dans son ensemble et met l'accent sur le déploiement des effets auprès des groupes cibles, ainsi que sur les points communs entre les différents organismes d'encouragement (SEFRI, OFC, OFAS) et leurs objectifs. Il montre clairement que les activités d'échange en Suisse et à l'étranger doivent avoir des effets similaires sur les groupes cibles et constitue ainsi une base commune pour les organismes responsables et Movetia. Deux modèles distincts ont été dérivés du modèle d'impact général : un *modèle d'impact national*, qui représente les activités déployées en Suisse, soutenues principalement par l'OFC, et un *modèle d'impact international*, qui met l'accent sur les activités internationales, soutenues principalement par le SEFRI. Les modèles d'impact différenciés sont particulièrement pertinents pour l'activité des services fédéraux, car ils montrent sur quelles bases légales s'appuie l'encouragement sur le plan national et international, quels acteurs participent à la mise en application et à quel niveau, et quels objectifs d'impact (objectifs au niveau de la société) sont visés à chaque niveau.

Ci-après, nous décrirons en premier lieu *le modèle d'impact général des subventions fédérales en faveur des échanges et de la mobilité* dans la formation. Les flèches grises dans la figure D 2.3 symbolisent des relations de cause à effet. Les encadrés au fond coloré contiennent les éléments et les indicateurs qui sont au centre du modèle d'impact. Les encadrés au fond blanc et les flèches en pointillé indiquent respectivement d'autres éléments des structures d'encouragement et d'autres relations de cause à effet, qui sont également importants mais ne figurent pas au centre du modèle d'impact.

### 2.2.1 Input (1<sup>er</sup> niveau)

#### ■ Organne responsable

Le pilotage de l'agence Movetia relève du conseil de fondation de la Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPEM). Le conseil de fondation est actuellement présidé par le directeur suppléant du SEFRI et réunit la directrice de l'OFC, une vice-directrice de l'OFAS et la secrétaire générale de la CDIP<sup>6</sup>.

#### ■ Bases légales et stratégiques

De nombreuses bases légales et stratégiques différentes aux niveaux national, régional et cantonal influencent la promotion des échanges et de la mobilité. Au niveau supérieur, on trouve la stratégie Échanges et mobilité (E&M), adoptée conjointement par la Confédération et les cantons, dont la vision est qu'« au cours de leur formation ou au moment de la

---

<sup>6</sup> Organigramme Movetia, [https://www.movetia.ch/fileadmin/user\\_upload/Dokumente/Be-reich\\_4/Ueber\\_uns/MOV\\_Organigramm\\_Website\\_2024\\_FR.pdf](https://www.movetia.ch/fileadmin/user_upload/Dokumente/Be-reich_4/Ueber_uns/MOV_Organigramm_Website_2024_FR.pdf), consulté le 30 juillet 2024.

transition vers le monde du travail, tous les jeunes prennent part au moins une fois à une activité d'échanges et de mobilité de longue durée »<sup>7</sup>.

Les activités d'encouragement de la *Confédération* dans le domaine des échanges et de la mobilité s'appuient actuellement sur différentes bases légales et décisions de crédit du SEFRI, de l'OFC et de l'OFAS. Les principales bases légales et de financement en la matière sont les suivantes :

- *LCMIF/OCMIF* : la loi fédérale sur la coopération et la mobilité internationales en matière de formation (LCMIF) et l'ordonnance correspondante OCMIF sont les bases légales fédérales pour la promotion de la coopération et de la mobilité internationales en matière de formation<sup>8</sup>. En vertu de celles-ci, le SEFRI contribue aux frais de fonctionnement de Movetia et encourage des activités de mobilité et de coopération internationales dans tous les domaines de la formation, ainsi que des services d'information et de mise en réseau (comme Eurodesk, Eurydice, Swisscore, etc. ; voir section 2.2.2).
- *LLC/OLang* : l'encouragement des échanges linguistiques et culturels nationaux dans le domaine scolaire est régi par la loi sur les langues (LLC) et l'ordonnance correspondante OLang<sup>9</sup>. Sur cette base, l'OFC soutient, outre les échanges internes à la Suisse et les frais de fonctionnement de Movetia, la recherche appliquée dans le domaine des langues et du plurilinguisme ainsi que le développement de concepts et de moyens didactiques pour l'enseignement des langues nationales. Par ailleurs, les cantons plurilingues (Fribourg, Berne, Grisons et Valais) peuvent demander des aides financières à l'OFC pour la promotion du plurilinguisme chez les personnes en formation.
- *LFPr* : dans le domaine de la formation professionnelle, la loi sur la formation professionnelle (LFPr) s'applique lorsqu'il s'agit de promouvoir des activités nationales dans ce domaine, qui contribuent à la compréhension et aux échanges entre les communautés linguistiques.
- *LEEJ* : sur la base de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ)<sup>10</sup>, l'OFAS encourage indirectement des activités nationales et internationales dans le domaine extrascolaire en soutenant des organisations de jeunesse<sup>11</sup>.
- *Messages FRI et culture* : dans ces deux messages, le Conseil fédéral définit l'orientation stratégique de sa politique, respectivement en matière d'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation et dans le domaine de la culture, ainsi que les moyens mis à disposition à cet effet. Ces deux messages, qui couvrent chacun une période d'encouragement de quatre ans, constituent des bases stratégiques fondamentales respectivement pour le SEFRI et l'OFC.
- *ORM/RRM* : base juridique commune de la Confédération et des cantons, la réglementation nationale sur la reconnaissance des certificats de maturité (ORM et RRM), révisée en 2024, oblige les écoles de maturité à créer les conditions permettant aux élèves

---

<sup>7</sup> Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), Département fédéral de l'intérieur (DFI) et Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), 2017 : Stratégie suisse *Échanges et mobilité* de la Confédération et des cantons.

<sup>8</sup> Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la coopération et la mobilité internationales en matière de formation (LCMIF ; RS **414.51**) et ordonnance du 23 février 2022 sur la coopération et la mobilité internationales en matière de formation (OCMIF ; RS **414.513**)

<sup>9</sup> Loi fédérale du 5 octobre 2007 sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques (RS **441.1**) et ordonnance du 4 juin 2010 sur les langues (RS **441.11**).

<sup>10</sup> Loi fédérale du 30 septembre 2011 sur l'encouragement des activités extrascolaires des enfants et des jeunes (RS **446.1**).

<sup>11</sup> Selon les bases légales actuelles, l'OFAS n'est pas responsable de programmes ou d'activités spécifiques d'échanges et de mobilité, contrairement au SEFRI et à l'OFC.

de participer à des activités d'échanges et de mobilité en Suisse ou à l'étranger (voir art. 22 ORM/RRM).

Outre les bases légales et stratégiques au niveau fédéral, il existe d'autres bases importantes aux niveaux régional et cantonal<sup>12</sup>. La scolarité obligatoire relève de la responsabilité des cantons. Certains cantons ont créé leur propre cadre légal et stratégique ou conclu des accords intercantonaux afin de promouvoir les activités d'échanges et de mobilité dans différents domaines de la formation via leurs propres structures.

Au niveau intercantonal, la CDIP a émis une série de recommandations visant à promouvoir les activités d'échanges et de mobilité afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie E&M et d'améliorer la coordination entre les cantons dans ce domaine<sup>13</sup>. Parmi ces recommandations, on trouve, outre les *recommandations d'exécution relatives à la coordination intercantionale des échanges et de la mobilité (2019)*<sup>14</sup>, la *stratégie de la CDIP concernant l'enseignement et l'apprentissage des langues au cours de la scolarité obligatoire (2004)*<sup>15</sup> et les *recommandations relatives à l'enseignement des langues étrangères (langues nationales et anglais) à l'école obligatoire (2017)*<sup>16</sup>. Enfin, les plans d'études des régions linguistiques (p. ex. le plan d'études romand) fixent également certains principes pour la promotion des échanges et de la mobilité.

#### | Moyens financiers et en personnel – Confédération

Au niveau fédéral, le SEFRI, l'OFC et l'OFAS soutiennent différentes mesures de promotion des échanges et de la mobilité dans la formation en leur allouant des ressources financières et en personnel. Une grande partie des moyens financiers des offices fédéraux est destinée à Movetia et sert à financer le programme, les mesures d'accompagnement<sup>17</sup> (p. ex. mesures de communication et de sensibilisation, mise en œuvre de projets pilotes) et les frais de fonctionnement<sup>18</sup> de l'agence. Les moyens fédéraux du SEFRI et de l'OFC

<sup>12</sup> Ces bases sont mentionnées par souci d'exhaustivité dans le modèle d'impact, mais elles ne sont pas au centre de ce dernier ni de la présente étude. C'est pourquoi les bases légales, stratégiques, financières et en matière de personnel des cantons apparaissent dans un encadré blanc.

<sup>13</sup> Site de la CDIP, page « Langues et échanges » : [https://www.edk.ch/fr/themes/transversaux/langues-et-echanges?set\\_language=fr](https://www.edk.ch/fr/themes/transversaux/langues-et-echanges?set_language=fr), consulté le 31 juillet 2024.

<sup>14</sup> CDIP (2019) : Recommandations d'exécution relatives à la coordination intercantionale des échanges et de la mobilité.

<sup>15</sup> CDIP (2004) : Enseignement des langues à l'école obligatoire : stratégie de la CDIP et programme de travail pour la coordination à l'échelle nationale, p. 3.

<sup>16</sup> CDIP (2017) : Recommandations relatives à l'enseignement des langues étrangères (langues nationales et anglais) à l'école obligatoire, p. 4.

<sup>17</sup> Ces mesures d'accompagnement sont mentionnées dans les mandats de prestations du SEFRI et de l'OFC à Movetia. Il s'agit par exemple de mesures visant à encourager les pratiques innovantes, à soutenir des projets pilotes et des solutions innovantes sur le plan pédagogique, interculturel ou numérique (p. ex. utilisation des technologies numériques pour des échanges virtuels). Ces *mesures d'accompagnement de Movetia* doivent être distinguées d'autres mesures d'accompagnement qui ne sont pas fournies par Movetia. Parmi ces dernières *mesures d'accompagnement mises en œuvre par des tiers* figurent les activités de mise en réseau du SEFRI ainsi que les activités de mise en réseau d'Eurodesk, Eurydice, Euroguidance et Swisscore soutenues par le SEFRI.

<sup>18</sup> Les subventions pour les mobilités et les coopérations sont au centre du modèle d'impact. Par contre, l'exploitation de l'agence Movetia en tant que telle et les coûts qui y sont liés ne font pas l'objet de la présente étude.

destinés à Movetia n'ont cessé de croître et se sont répartis comme suit au cours des cinq dernières années (voir figure D 2.2) :

**D 2.2: Moyens financiers alloués par la Confédération à l'agence nationale pour les échanges et la mobilité Movetia (en millions de francs)**

Office fédéral	Domaine	2019	2020	2021	2022	2023
SEFRI	Soutien aux activités internationales d'échanges et de mobilité (frais de fonctionnement et mesures d'accompagnement de Movetia inclus)	36	38,6	43,60	47	60,5
OFC	Promotion des échanges nationaux (frais de fonctionnement et mesures d'accompagnement de Movetia inclus)	1,8	1,9	2,3	3,3	5,3
OFAS	Soutien aux activités d'échanges et de mobilité extrascolaires	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>Total</b>		<b>37,9</b>	<b>40,6</b>	<b>46</b>	<b>50,4</b>	<b>65,9</b>

Source : représentation d'Interface basée sur les rapports annuels de Movetia.

Outre les moyens fédéraux, Movetia est également financée par des fonds de tiers (surtout par des fondations). En termes de personnel, Movetia comptait 50 collaborateurs et 39 équivalents temps plein en 2023<sup>19</sup>.

Par ailleurs, la Confédération consacre des ressources en personnel et des moyens financiers à des mesures dites d'accompagnement en rapport avec les échanges et la mobilité : le SEFRI verse ainsi des contributions pour des réseaux, des points de contact ou d'autres mesures qui, selon le message FRI de la période actuelle, « renforcent l'efficacité et l'utilisation optimales des activités d'encouragement dans les domaines de la mobilité à des fins de formation et des coopérations institutionnelles »<sup>20</sup>. Dans le domaine de l'éducation, l'OFC encourage le développement de moyens didactiques et la recherche appliquée sur le plurilinguisme. Par ailleurs, il accorde également des aides financières aux cantons pluri-lingues (Berne, Fribourg, Grisons, Valais) pour « l'encouragement du plurilinguisme, à tous les niveaux d'enseignement, des enseignants et des apprenants dans les langues officielles du canton » (art. 21, al. 3, let. b, LLC).

#### Moyens financiers et en personnel – cantons

Les cantons ne financent pas directement l'agence Movetia, mais encouragent les échanges et la mobilité au sein de leurs propres structures (scolarité obligatoire, gymnases au degré secondaire II et établissements du degré tertiaire). Selon une estimation de 2017, les contributions dans les domaines scolaires mentionnés ci-dessus s'élevaient à environ 125 millions de francs (voir annexe A 6). Par ailleurs, sur ce montant total, la CDIP a estimé que les cantons avaient consacré environ 19,85 millions de francs à l'école obligatoire et au degré secondaire II (gymnases uniquement) en 2017 et environ 22,0 millions en 2023<sup>21</sup>. Bien que tous les cantons disposent d'une personne déléguée aux échanges, voire d'un service dédié aux échanges et à la mobilité, il n'existe pas de données fiables sur le nombre de personnes actives dans le domaine des échanges et de la mobilité au niveau cantonal.

#### 2.2.2 Acteurs et mise en application/activités (2<sup>e</sup> niveau)

L'acteur central de la mise en application est l'agence *Movetia* en tant que centre de compétences national pour les échanges et la mobilité. Movetia est responsable de l'exécution

<sup>19</sup> Movetia (2023) : Rapport annuel, p. 26.

<sup>20</sup> Message du 26 février 2020 relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2021 à 2024 (message FRI 2021-2024), p. 3684.

<sup>21</sup> Ces chiffres sont à considérer avec prudence : un relevé précis des dépenses n'est pas possible en raison de l'hétérogénéité des données disponibles dans les cantons.

des programmes de mobilité et des coopérations dans tous les domaines de la formation, y compris le domaine extrascolaire de la jeunesse, en Suisse et à l'étranger. Elle accompagne ses groupes cibles tout au long du processus, du dépôt de la demande à la diffusion des résultats. Par ailleurs, Movetia est en contact avec différents acteurs (tels que les services cantonaux, les écoles, les hautes écoles, les organisations de jeunesse, les associations, les fédérations et les organisations du monde du travail [Ortra]), agit comme intermédiaire et fournit des informations sur le thème des échanges et de la mobilité.

Outre Movetia, le *SEFRI* et les *réseaux* spécialisés de l'UE soutenus par le SEFRI sont également impliqués dans la mise en application (mesures dites d'accompagnement). Alors que le SEFRI agit comme facilitateur et siège dans des organes de coordination, les réseaux spécialisés soutiennent différents acteurs et groupes cibles autour des questions d'échanges, de mobilité et de coordination dans différents domaines du système de formation et appuient ainsi Movetia. Parmi les réseaux spécialisés, citons *Eurydice*<sup>22</sup>, le réseau européen sur les systèmes éducatifs, *Eurodesk*<sup>23</sup>, le réseau d'information sur les séjours à l'étranger pour les jeunes et *Euroguidance*<sup>24</sup>, réseau qui soutient l'internationalisation dans l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière. En outre, le bureau suisse d'information et de liaison pour la recherche, la formation et l'innovation à Bruxelles (*SwissCore*<sup>25</sup>) fait également partie de ces réseaux spécialisés.

Enfin, la *CDIP*, les *cantons* et les *bureaux des relations internationales dans les universités* (IRO pour *International Relations Offices*) sont également des acteurs importants de la mise en application dans le domaine des échanges et de la mobilité, car ils assument d'importantes fonctions de coordination et de coopération et créent des synergies avec Movetia. Le degré d'engagement des cantons dans la promotion des échanges et de la mobilité, son intensité et les domaines de formation concernés varient toutefois d'un canton à l'autre.

### 2.2.3 Output (3<sup>e</sup> niveau)

De par son rôle central dans la mise en application, Movetia est le principal prestataire en matière de promotion des échanges et de la mobilité, mais d'autres acteurs proposent également des prestations et des offres dans ce domaine.

Movetia est responsable de la conception et de la mise en place de programmes d'encouragement et s'occupe également de conseiller les différents acteurs et d'assurer leur mise en réseau. Son activité principale consiste à mettre à disposition des groupes cibles des plateformes adaptées pour le dépôt de demandes (output 1) et d'examiner les requêtes en lien avec les projets de mobilité et de coopération (output 2). Si une demande est approuvée, l'agence assume alors une autre tâche capitale en allouant des subventions pour les activités de mobilité (output 3) et de coopération (output 4). Elle propose en outre aux groupes cibles (organisations et particuliers) des prestations d'information et de conseil (output 5) ainsi que de mise en réseau (output 6). Enfin, elle a également pour mission d'exploiter et de maintenir la plateforme d'échanges « match&move »<sup>26</sup> destinée aux groupes cibles (output 7).

<sup>22</sup> Eurydice, site Internet : <https://eurydice.eacea.ec.europa.eu/>, consulté le 5 août 2024.

<sup>23</sup> Eurodesk Suisse, site Internet : <https://www.eurodesk.ch/fr/home>, consulté le 5 août 2024.

<sup>24</sup> Antenne suisse Euroguidance, site Internet : <https://www.csfo.ch/orientation-professionnelle-universitaire-et-de-carriere/euroguidance>, consulté le 5 août 2024.

<sup>25</sup> SwissCore, site Internet : <https://www.swisscore.org/>, consulté le 5 août 2024.

<sup>26</sup> Match&move, <https://www.matchnmove.ch/fr/>, consulté le 3 juin 2024.

La promotion des échanges et de la mobilité est assurée non seulement par les activités de Movetia, mais également par des prestations fournies dans le cadre des *mesures d'accompagnement*. Ces prestations viennent compléter celles de Movetia et visent à produire les mêmes effets et le même impact. Il convient de mentionner d'une part les activités de réseautage menées par le SEFRI (output 8) et, d'autre part, les services d'information et de conseil assurés par les réseaux bénéficiant du soutien du SEFRI, à l'exemple d'Eurodesk, Euroguidance, Eurydice ou Swisscore (output 9).

Par ailleurs, certains *services cantonaux* proposent leurs propres prestations et programmes dédiés à la promotion des échanges et de la mobilité aux degrés primaire, secondaire I et II ainsi que dans la formation professionnelle. Si ces programmes sont en grande partie orientés vers la promotion des échanges nationaux, ils servent également à encourager la mobilité internationale. Ces offres cantonales sont complétées par des services d'information et de conseil<sup>27</sup>.

#### **2.2.4 Effets directs sur les intermédiaires (4<sup>e</sup> niveau)**

Nombreux sont les acteurs chargés de faire connaître ces prestations aux groupes cibles. Ce groupe d'intermédiaires bien hétérogène comprend non seulement les services cantonaux chargés des échanges et de la mobilité, les bureaux des relations internationales dans les universités (IRO) et les organisations ou associations de jeunesse (p. ex. Intermundo<sup>28</sup>), mais également des associations professionnelles (p. ex. l'association faîtière des enseignantes et enseignants suisses LCH<sup>29</sup> ou l'association faîtière des directrices et directeurs d'écoles VSLCH<sup>30</sup>) ainsi que des organisations du monde du travail. Tous ces acteurs connaissent les programmes d'encouragement de Movetia grâce aux différentes prestations de conseil et de réseautage de l'agence, en font la promotion auprès des groupes cibles, facilitent les partenariats d'échanges et participent ponctuellement à des programmes d'encouragement.

#### **2.2.5 Effets directs sur les groupes cibles (5<sup>e</sup> niveau)**

Il convient ici de distinguer deux groupes cibles : un groupe qui est directement atteint par les mesures mises en place et un autre qui l'est par le biais des intermédiaires mentionnés au paragraphe précédent. Le premier est composé d'*institutions de formation* et le second de *particuliers (seuls ou en groupe)* participant à une activité de mobilité (sortante ou entrante). Les effets attendus pour ces deux groupes ne sont pas similaires.

##### **| Institutions de formation**

Ce groupe comprend les écoles, les hautes écoles, les directions des écoles, le personnel enseignant, les organisations de jeunesse, etc. En prenant part à des activités d'échange ou en s'engageant dans des projets de coopération, les institutions de formation sont incitées à développer de nouveaux projets, idées ou concepts (outcome 1), comme la conception de nouvelles offres de formation, de moyens didactiques ou de méthodes d'enseignement.

---

<sup>27</sup> Les prestations des services cantonaux sont mentionnées par souci d'exhaustivité dans le modèle d'impact, mais elles ne sont pas au centre de ce dernier ni de la présente étude. Par conséquent, les extrants cantonaux apparaissent dans un encadré au fond blanc et ne sont pas numérotés.

<sup>28</sup> Intermundo, association faîtière des échanges de jeunes, <https://www.intermundo.ch/fr/>, consulté le 3 juin 2024.

<sup>29</sup> Association faîtière des enseignantes et enseignants suisses LCH, <https://www.lch.ch/>, consulté le 3 juin 2024.

<sup>30</sup> Association faîtière des directrices et directeurs d'écoles VSLCH, <https://www.vslch.ch/web/index.php>, consulté le 3 juin 2024.

Elles ont également l'opportunité de nouer des contacts et d'échanger leurs expériences (outcome 2). Ce faisant, elles améliorent la qualité de leurs prestations (entre autres l'enseignement et les services ; outcome 3) et renforcent leur capacité d'innovation (outcome 4) et leur compétitivité (outcome 5).

#### | Particuliers (seuls ou en groupe)

Il s'agit des personnes qui, seules ou en groupe, participent à une activité d'échange ou de mobilité dans une autre région linguistique de Suisse ou dans un autre pays, que la mobilité soit sortante ou entrante. Le modèle d'impact se concentre sur les activités d'échange et de mobilité proposées ou organisées par Movetia et ne tient pas compte des échanges organisés à titre privé ou par des prestataires privés.

Une expérience d'échange ou de mobilité génère sur ce groupe cible des effets à différents niveaux : les particuliers qui partent en séjour de mobilité renforcent leurs compétences linguistiques et leur motivation pour l'apprentissage des langues (outcome 6), approfondissent leurs compétences interculturelles (outcome 7) et perfectionnent leurs compétences professionnelles (outcome 8) et/ou personnelles et sociales (outcome 9). Ce faisant, ils renforcent notamment leur employabilité (outcome 10). Néanmoins, les effets d'une expérience de mobilité ne se ressentent pas toujours à tous les niveaux. Comme nous le verrons au ch. 3.1, les compétences renforcées lors d'un tel projet dépendent de la disposition individuelle, de la durée du séjour et du contenu du programme de mobilité.

#### **2.2.6 Impact (6<sup>e</sup> niveau)**

La promotion des échanges et de la mobilité a également un impact sur la société en général. Elle contribue en effet à l'atteinte de six objectifs fixés dans la stratégie E&M et dans les bases légales : (1) selon la stratégie E&M, les activités de promotion *contribuent à une culture des échanges et de la mobilité* à tous les degrés de formation et dans tous les domaines éducatifs. En d'autres mots, les échanges et la mobilité doivent faire partie intégrante du paysage suisse de la formation et du parcours de tout un chacun. (2) Par ailleurs, la promotion doit, toujours selon la stratégie E&M, permettre de *garantir la compétitivité et la capacité d'innovation de la Suisse*. (3) La LLC indique quant à elle que les principaux objectifs recherchés par les mesures de promotion sont *l'encouragement du plurilinguisme et le renforcement de la cohésion sociale* en Suisse. (4) Selon la LEEJ, le recours à cet instrument doit servir à l'ensemble de la société en promouvant *l'intégration sociale, culturelle et politique des enfants et des jeunes* dans le pays. (5) L'objectif recherché par la LCMIF est *l'amélioration de la qualité du système éducatif suisse* (6) ainsi qu'une meilleure *intégration de la Suisse sur la scène européenne et mondiale*.

#### **2.2.7 Contexte**

Différents facteurs contextuels survenant aux échelons cantonal, national et international peuvent influer sur la promotion des échanges et de la mobilité et en modifier les effets. Les principaux éléments sont décrits ci-après.

#### | Niveau international

- En cas de chocs externes tels que des *pandémies*, des *catastrophes naturelles* ou des *guerres*, les activités de mobilité peuvent être réduites et/ou déplacées à l'intérieur des frontières si, par exemple, les voyages dans certains pays ne sont pas recommandés ou si des restrictions de visa sont mises en place.
- Depuis 2014, la Suisse n'est plus un pays participant au programme Erasmus+. Elle n'est donc pas associée à l'actuel programme de formation Erasmus+ 2021-2027. En tant que pays tiers, elle peut toutefois participer aux activités d'Erasmus+ par le biais

de son propre programme (la « solution suisse »). L'*association de la Suisse à Erasmus+* est l'objectif déclaré du Conseil fédéral<sup>31</sup>. Cette situation a des conséquences à tous les niveaux du modèle d'impact.

#### | Niveau national

- *Cycles macroéconomiques* : la situation économique de la Suisse peut également influencer de différentes manières les activités d'échanges et de mobilité. Des changements peuvent par exemple s'opérer au niveau du financement fédéral ou cantonal ou au niveau des groupes cibles et des personnes intéressées par un projet de mobilité.
- Pendant l'élaboration du présent rapport (mai/juin 2024), la commission du Conseil national (CSEC-CN) a achevé l'examen *du projet de loi du Conseil fédéral concernant Movetia* (loi sur Movetia)<sup>32</sup> et adopté le projet à l'intention du Conseil national. Avant cela, le Conseil des États avait décidé de ne pas entrer en matière<sup>33</sup>. Tant le rejet que l'adoption de la loi sur Movetia auront une influence sur le pilotage futur de l'agence. Ils sont par conséquent des facteurs contextuels importants.

#### | Niveaux régional et cantonal

La promotion des échanges et de la mobilité dépend également d'autres facteurs contextuels régionaux, intercantonaux ou cantonaux, comme les *stratégies et les accords intercantonaux* (p. ex. accords de libre circulation entre les cantons dans le domaine des hautes écoles) ou le *développement de l'enseignement des langues (langues nationales et anglais) à l'école obligatoire*. Enfin, les éventuels changements au niveau de *l'offre et de la demande pour les activités d'échanges et de mobilité des prestataires privés* peuvent également avoir des répercussions dans ce domaine.

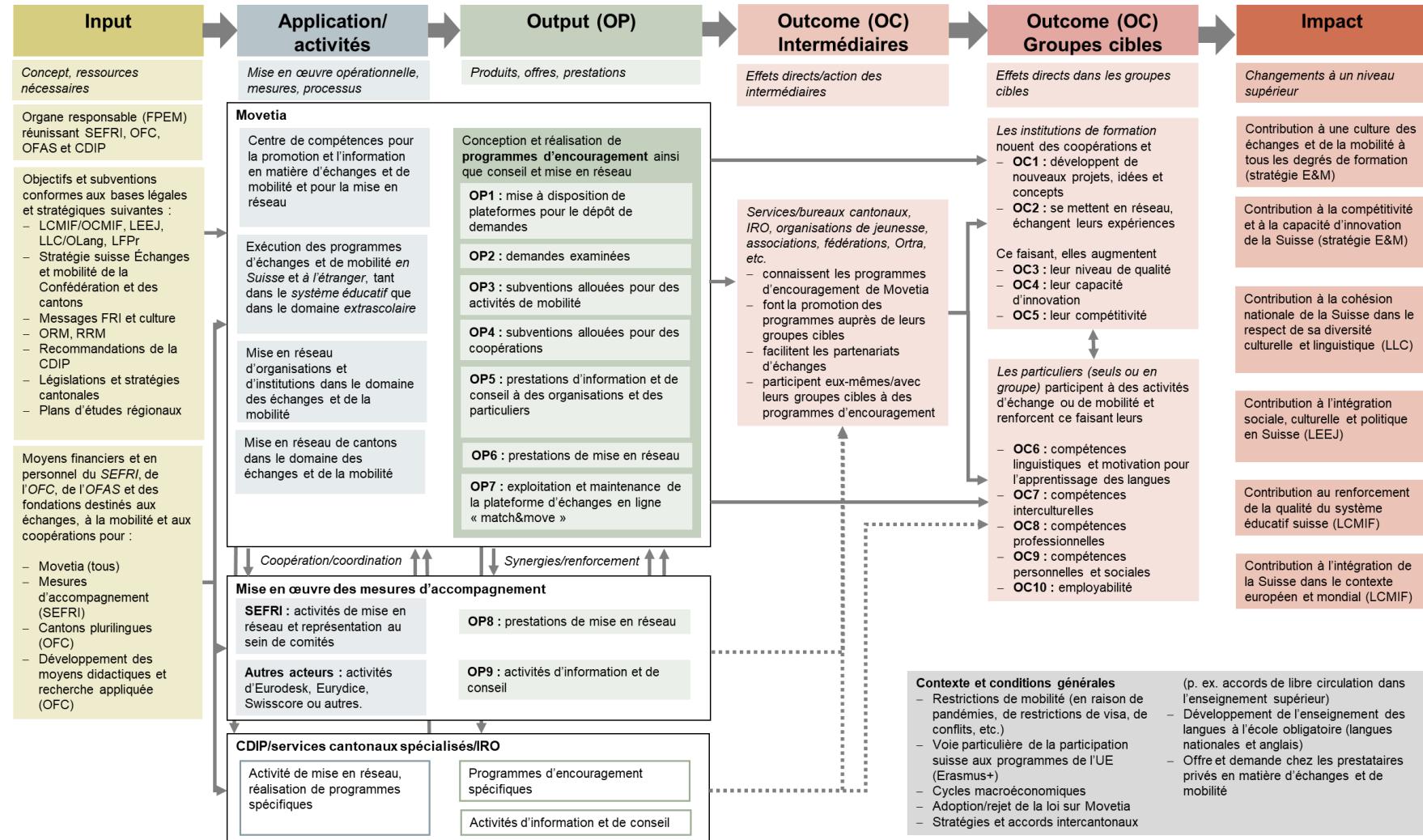
---

<sup>31</sup> SEFRI (2024) : Factsheet – Participation de la Suisse à Erasmus+, [https://www.sbf.ad-min.ch/dam/sbfi/fr/dokumente/2023/12/factsheet\\_erasmus\\_dezember\\_2023.pdf.download.pdf/factsheet\\_erasmus\\_dezember\\_2023\\_%20fr.pdf](https://www.sbf.ad-min.ch/dam/sbfi/fr/dokumente/2023/12/factsheet_erasmus_dezember_2023.pdf.download.pdf/factsheet_erasmus_dezember_2023_%20fr.pdf), consulté le 10 juin 2024.

<sup>32</sup> Conseil fédéral (2023) : Loi sur Movetia : le Conseil fédéral soumet le message au Parlement – Communiqué de presse, <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-98616.html>, consulté le 29 mai 2024.

<sup>33</sup> L'Assemblée fédérale – le Parlement suisse (2024) : Objet 23.072. Curia Vista, <https://www.parlement.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaef?AffairId=20230072>, consulté le 2 juillet 2024.

### D 2.3 : Modèle d'impact générique pour les subventions fédérales en faveur des échanges et de la mobilité dans la formation



Représentation d'Interface. Légende : Flèches grises = relations de cause à effet. Encadrés au fond coloré = éléments figurant au centre du modèle d'impact. Encadrés au fond blanc et flèches en pointillés = éléments ne figurant pas au centre du modèle d'impact.

### 2.3 Modèle d'impact national

Le modèle d'impact national se concentre sur les échanges nationaux, autrement dit sur la promotion des échanges et de la mobilité *en Suisse*.

#### | Input (1<sup>er</sup> niveau)

Sur le plan conceptuel, la responsabilité incombe aux mêmes acteurs que pour le modèle d'impact précédent. Du côté des bases légales, en revanche, les activités de promotion se fondent principalement sur la LLC et la LEEJ. S'y ajoute la LFPr qui dispose que, dans le secteur de la formation professionnelle, la Confédération peut encourager les mesures qui favorisent la compréhension et les échanges entre les communautés linguistiques (art. 6 et 55 LFPr). La LCMIF est moins pertinente dans le contexte des échanges nationaux. Par conséquent, ce sont en premier lieu l'OFC, l'OFAS et les fondations qui allouent les ressources financières et en personnel en faveur des programmes d'échanges nationaux gérés par Movetia. Outre les échanges nationaux, l'OFC encourage aussi le développement de moyens didactiques et la recherche appliquée dans le domaine du plurilinguisme. Comme indiqué dans le ch. 2.2.1, les cantons consacrent ponctuellement leurs propres ressources financières et en personnel à la promotion des échanges et de la mobilité. Les cantons plurilingues (Fribourg, Berne, Grisons et Valais) ont par ailleurs la possibilité de demander des aides financières auprès de l'OFC.

#### | Mise en application (2<sup>e</sup> niveau)

Movetia reste l'acteur principal de la mise en application. Le modèle d'impact national traite des activités de Movetia portant sur les échanges et la mobilité *en Suisse* ainsi que sur la mise en réseau des acteurs dans le pays. En ce qui concerne les mesures d'accompagnement, il convient de mentionner les activités de l'OFC liées à la promotion des échanges et de la mobilité. Les mesures d'accompagnement mises en place ou soutenues par le SEFRI sur la scène internationale passent au second plan dans ce modèle d'impact.

Outre Movetia et l'OFC, les cantons ont également un rôle important. Les *services cantonaux chargés des échanges et de la mobilité* sont non seulement des acteurs de la mise en application, mais aussi des intermédiaires et des multiplicateurs (voir la section ci-après sur les effets directs). Les cantons de Fribourg, de Berne, des Grisons et du Valais par exemple sont imprégnés par une culture bilingue ou plurilingue et œuvrent de ce fait activement en faveur des échanges nationaux. Toutefois d'autres éléments d'ordre structurel, financier, politique ou culturel (p. ex. proximité de la frontière linguistique) peuvent inciter certains cantons (p. ex. Genève, Tessin et Zurich) à utiliser leurs ressources pour promouvoir ce type d'échanges.

#### | Output (3<sup>e</sup> niveau)

Les extrants du modèle d'impact national sont les prestations de Movetia dédiées aux projets de mobilité et de coopérations sur la scène nationale.

#### | Effets directs (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> niveaux)

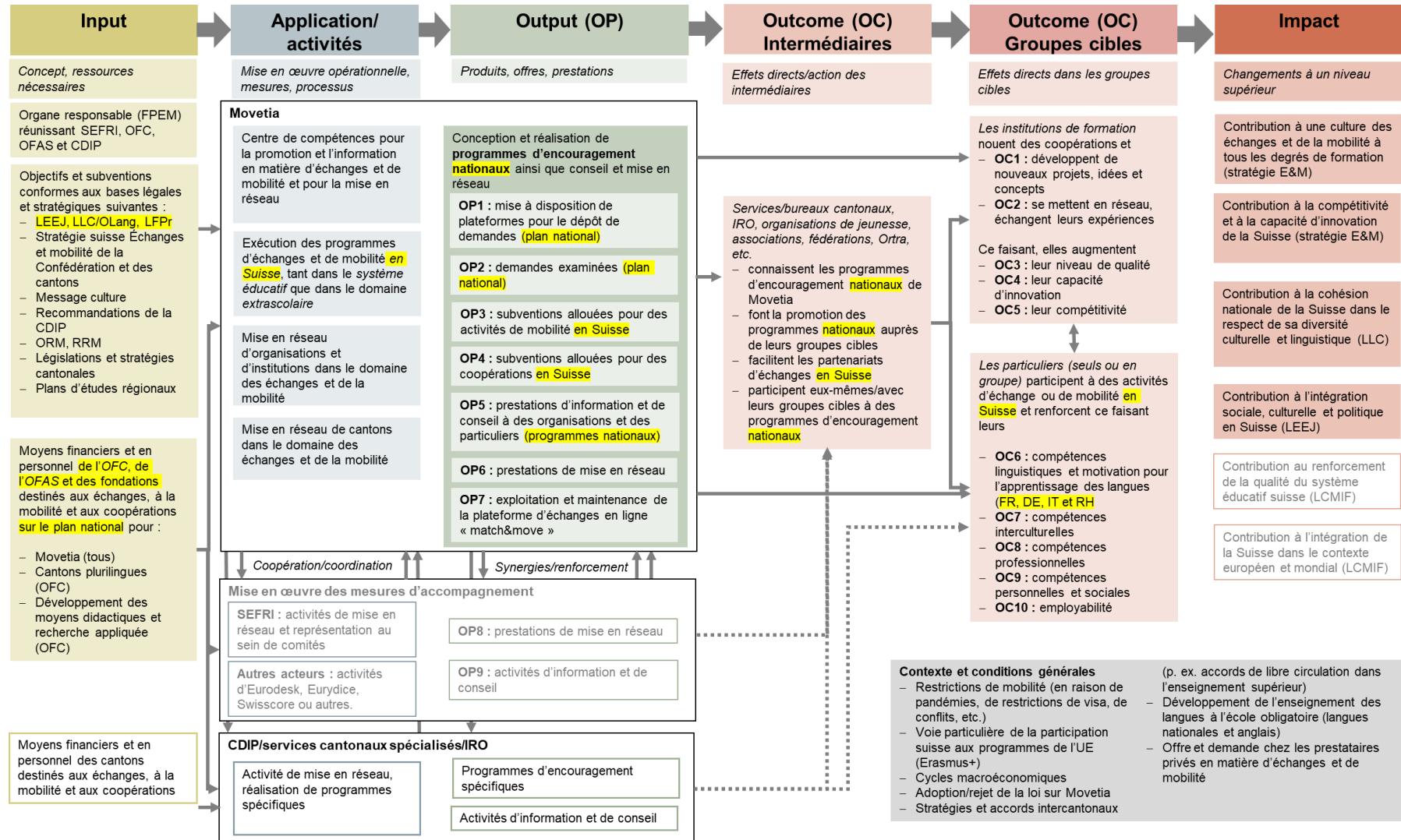
En comparaison avec le modèle d'impact général, les intermédiaires et les groupes cibles ne diffèrent guère. De même, les effets attendus tant pour les institutions de recherche (outcomes 1 à 5) que pour les particuliers (outcomes 6 à 10) restent en grande partie similaires, mais sont plus axés sur le contexte suisse. Les institutions de formation vont par exemple profiter des projets de coopérations pour développer de nouveaux moyens didactiques et des approches innovantes pour *l'enseignement des langues nationales*. De même, il s'agit de consolider tout particulièrement les *compétences des quatre langues nationales*, à savoir le français, l'allemand, l'italien et le romanche. Les compétences interculturelles à renforcer concernent en outre les différentes régions de Suisse. Les personnes

qui font un séjour dans une région de Suisse sont ainsi amenées à mieux comprendre les similitudes et les différences culturelles entre les quatre régions du pays.

#### **I Impact (6<sup>e</sup> niveau)**

La promotion des échanges et de la mobilité en Suisse vise principalement à remplir les objectifs de la LLC et de la LEEJ (mentionnées au niveau de l'input) ainsi que de la stratégie E&M : elle doit contribuer à la cohésion sociale de la Suisse en tant que pays riche en langues et en cultures (LLC) et à l'intégration sociale, culturelle et politique (LEEJ).

#### D 2.4 : Modèle d'impact national pour les subventions fédérales en faveur des échanges et de la mobilité dans la formation



Représentation d'Interface. Légende : en jaune = compléments/distinctions par rapport au modèle d'impact générique. Encadrés au fond blanc = éléments jouant un rôle secondaire dans ce modèle.

## 2.4 Modèle d'impact international

La promotion des échanges et de la mobilité sur la *scène internationale* est au cœur de ce modèle d'impact.

### | Input (1<sup>er</sup> niveau)

Au niveau conceptuel, la responsabilité incombe toujours aux mêmes acteurs. Du côté des bases légales, en revanche, les activités de promotion s'appuient en premier lieu sur la LEEJ et la LCMIF sur le plan fédéral. La LLC passe légèrement en arrière-plan. Les principales ressources financières et en personnel sont fournies par le SEFRI, l'OFAS et des fondations.

### | Mise en application (2<sup>e</sup> niveau)

Movetia reste l'acteur principal de la mise en application. Le modèle international s'intéresse tout particulièrement aux prestations de Movetia axées sur les activités d'échanges et de mobilité des Suisses *à l'étranger* (mobilité sortante) et des étrangers en Suisse (mobilité entrante) ainsi que la mise en réseau des acteurs internationaux. Il s'agit principalement des prestations menées dans le cadre du programme suisse pour Erasmus+ (p. ex. le Swiss-European Mobility Programme SEMP au degré tertiaire). Les mesures d'accompagnement du SEFRI sont un élément central dans la promotion des échanges et de la mobilité sur la scène internationale, car elles favorisent notamment les synergies avec les prestations de Movetia et permettent de jeter des ponts avec les services européens.

Dans certains cas, les services cantonaux chargés des échanges et de la mobilité ont également un certain rôle dans la promotion des séjours internationaux en leur qualité de prestataires, mais également d'intermédiaires et de multiplicateurs de programmes d'échanges et de mobilité. Au degré tertiaire, les bureaux des relations internationales dans les universités (IRO) sont également des acteurs cruciaux, car ils assument d'importantes tâches d'information, de conseil et de coordination.

### | Output (3<sup>e</sup> niveau)

Le modèle d'impact international se focalise sur les prestations de Movetia en lien avec les projets internationaux de mobilité et de coopérations (mobilité entrante et sortante).

### | Effets directs (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> niveaux)

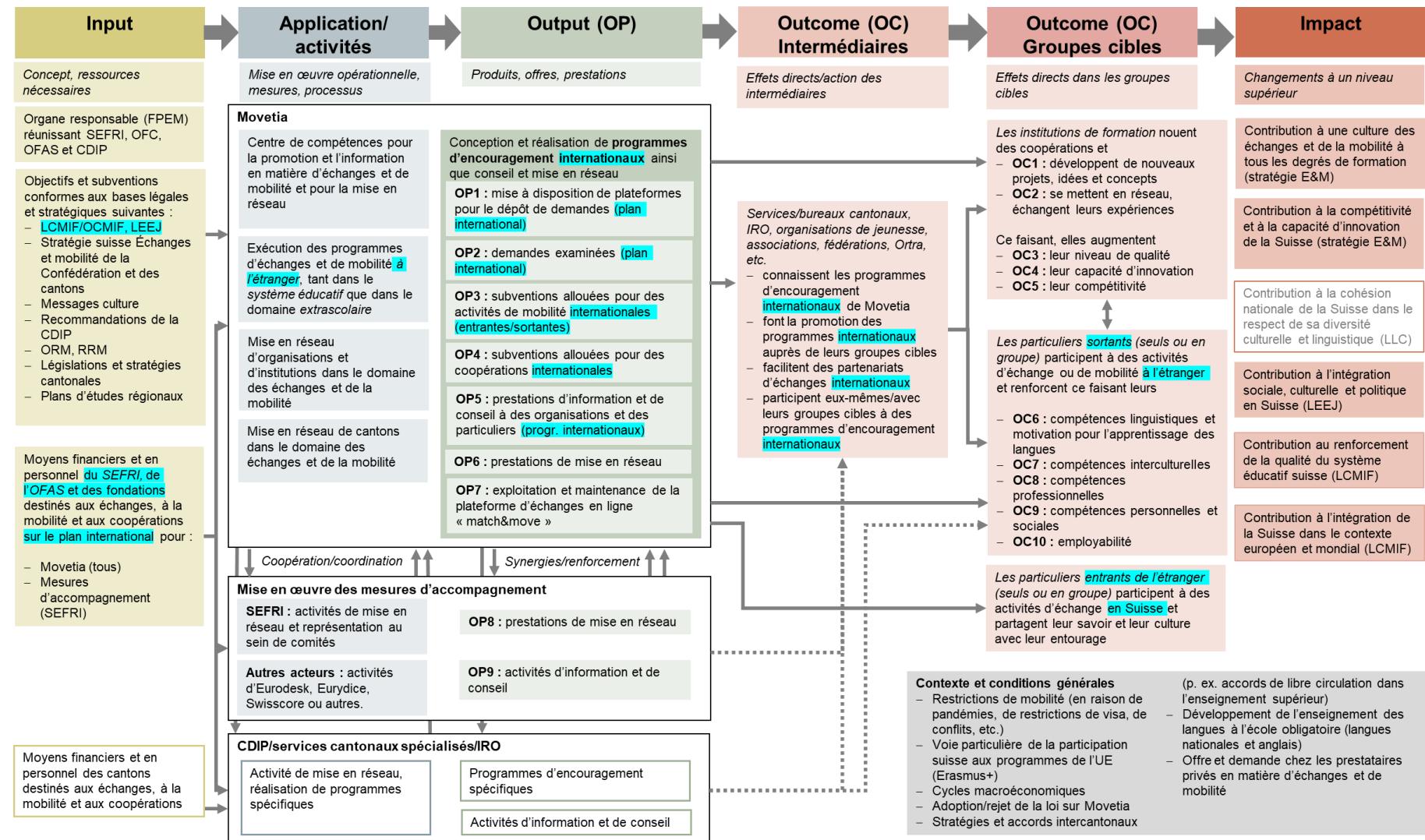
En comparaison avec les autres modèles d'impact, les intermédiaires sont presque identiques. Les effets attendus sur les groupes cibles correspondent également dans une large mesure à ceux du modèle d'impact général – tant en ce qui concerne les coopérations/partenariats des institutions de formation (outcomes 1 à 5) que pour les particuliers (outcomes 6 à 10). Toutefois, contrairement au modèle d'impact national, une distinction est introduite entre les personnes qui effectuent un séjour *à l'étranger* (*mobilité sortante*) et les étrangers qui viennent séjourner en Suisse dans le cadre d'une activité de mobilité (*mobilité entrante*). Cette distinction est faite ici de manière explicite, car les subventions fédérales bénéficient aussi bien aux particuliers entrants qu'aux particuliers sortants, notamment en raison de la conception actuelle du programme suisse relatif à Erasmus+. Nous partons du principe que les effets sur ces deux groupes de personnes devraient être presque identiques en ce qui concerne leurs propres compétences (compétences linguistiques, interculturelles, professionnelles, etc.). Toutefois, les effets attendus sur ces deux groupes cibles diffèrent dans certains domaines : les particuliers sortants pourraient décider de ne pas retourner en Suisse à l'issue de leur programme et d'exercer une activité professionnelle à l'étranger, ce qui leur permettrait de renforcer leur employabilité sur la scène internationale. De même, il se pourrait que les particuliers entrants décident de rester dans le pays à la fin de leur séjour, ce qui a des répercussions positives sur le marché du travail suisse, dans le contexte par exemple de la pénurie de personnel qualifié. En outre, il est

possible qu'ils entraînent des effets de sensibilisation sur leur entourage. En effet, en partageant leur savoir, leur culture, etc. avec les personnes qu'ils côtoient, ils peuvent avoir des effets positifs sur celles-ci. Bien que ces effets soient difficilement mesurables, il est très probable qu'ils contribuent eux aussi à l'atteinte des différents objectifs d'impact (en particulier à ceux définis dans la LCMIF).

#### **Impact (6<sup>e</sup> niveau)**

Au niveau de l'impact, comme évoqué précédemment au niveau de l'input, les principaux objectifs visés sont – outre les objectifs de la stratégie E&M – les buts de la LCMIF et ceux de la LEEJ : l'encouragement des échanges et de la mobilité sur le plan international doit contribuer à renforcer la qualité du système éducatif suisse et à l'intégration de la Suisse dans le contexte européen et global (LCMIF). Il doit par ailleurs aussi contribuer à l'intégration sociale, culturelle et politique en Suisse (LEEJ).

### D 2.5 : Modèle d'impact international pour les subventions fédérales en faveur des échanges et de la mobilité dans la formation



Représentation d'Interface. Légende : en turquoise = compléments/distinctions par rapport au modèle d'impact générique. Encadrés au fond blanc = éléments jouant un rôle secondaire dans ce modèle.

### 3. Mesure des effets des échanges et de la mobilité

Le présent chapitre est consacré à la mesure de l'impact des échanges et de la mobilité en général et dans le contexte suisse. La première partie donne un aperçu des informations recueillies à partir de la recherche sommaire dans la littérature spécialisée et des entretiens avec des experts sur les facteurs et les effets des échanges et de la mobilité et sur la manière de les mesurer. La deuxième partie décrit le fonctionnement des trois agences étrangères prises en considération pour une comparaison et indique si ces agences mesurent leurs effets et, le cas échéant, de quelle manière elles procèdent. La troisième et dernière partie présente les types de données disponibles en Suisse et les indicateurs qui se prêtent à la mesure de l'output et de l'outcome tels qu'ils sont décrits dans les modèles d'impact.

#### 3.1 Informations issues de la littérature spécialisée et des entretiens avec des experts

Il existe divers rapports et études scientifiques qui traitent des effets (voir quelques exemples à l'annexe A 3) et, à l'échelle européenne, plus spécifiquement des effets des programmes Erasmus+ (p. ex. Tham et al. 2017). Alors que de nombreuses études se concentrent sur le domaine des hautes écoles (p. ex. Van Mol 2020, Waibel et al. 2020), rares sont celles qui s'intéressent aux facteurs des échanges et de la mobilité aux degrés primaire et secondaire (p. ex. Albiez/Wolter 2023 ; Singh/Berthele 2022) et à leurs effets (p. ex. Heinzmann et al. 2019).

##### 3.1.1 Différents types d'effets (escomptés)

La littérature passée en revue et les entretiens avec des experts donnent des résultats différents quant à la conceptualisation et à la catégorisation des effets en matière d'échanges et de mobilité. Dans le présent rapport, nous distinguons les cinq groupes d'effets ci-après.

- *Effets interculturels* : Albiez/Wolter (2021 : 8) définissent « la compétence interculturelle [...] comme l'aptitude [...] à communiquer et à interagir avec des personnes ayant un autre bagage culturel que le sien. » Selon les experts, les différents modèles de conceptualisation des compétences interculturelles qui existent se rejoignent sur un nombre relativement élevé de points. Dans le domaine de la recherche, on considère cependant, de manière générale, que la compétence interculturelle revêt plusieurs dimensions, mais que la connaissance ou la conscience des similitudes et des différences culturelles, la posture face aux similitudes et aux différences et la gestion de ces différences en sont autant d'éléments constitutifs (voir Heinzmann 2014 : 10).
- *Effets linguistiques* : en ce qui concerne les compétences linguistiques, une distinction est souvent faite entre compétences générales, compétences orales et compétences écrites. Pour Heinzmann et al. (2014, 2019), la motivation à apprendre une langue étrangère est également un élément important. Selon Heinzmann (2019 : 10), cette motivation est un concept complexe qui englobe différents aspects tels que les objectifs et les raisons incitant à vouloir apprendre une langue étrangère ou l'importance accordée à cet apprentissage et l'attitude qui est adoptée.
- *Effets individuels* : ce groupe d'effets hétérogène regroupe les différents effets que peut avoir un séjour à l'étranger sur l'identité et les compétences personnelles et sociales de la personne qui l'effectue. Qui dit identité dit aussi, par exemple, identité européenne (p. ex. Van Mol 2018), dont le renforcement est un objectif déclaré de la promotion des échanges et de la mobilité au niveau européen. Un séjour à l'étranger peut

en outre avoir une incidence sur les compétences individuelles en communication et en résolution de problèmes.

- *Effets économiques* : au niveau individuel, ils sont liés au cursus académique et au parcours professionnel de la personne concernée (voir p. ex. Van Mol et al. 2020, Wai-bell et al. 2020). Au niveau des institutions, ils se traduisent par exemple par des économies d'échelle.
- *Effets institutionnels* : les effets institutionnels ont notamment trait à la réputation des institutions et à la qualité de leur enseignement (p. ex. amélioration de la capacité de recherche et d'enseignement). À ce jour, il n'y a pas encore beaucoup de recherches qui ont été menées sur ce type d'effets. De plus, selon une étude de synthèse (Craciun et Orosz 2018), un grand nombre de documents attestant des effets de coopérations transfrontalières présentent actuellement un intérêt plutôt secondaire.

### **3.1.2 Défis de la mesure de l'impact**

Les effets escomptés qui sont décrits dans la partie précédente montrent la complexité des échanges et de la mobilité et la multiplicité des effets potentiels, le tout faisant de la mesure de l'impact une tâche que l'on ne peut guère qualifier d'aisée et qui, selon la littérature spécialisée et les entretiens avec des experts, s'articule autour de trois défis.

#### **| Défi 1 : Conceptualisation et mesure des effets**

L'un des défis de la détermination des effets est de trouver des instruments de mesure appropriés. Les experts indiquent qu'il existe des échelles de mesure qui ont fait leurs preuves pour évaluer les compétences interculturelles et que le meilleur moyen de mesurer les compétences linguistiques est de faire passer un test de langue standardisé avant et après le séjour à l'étranger. Ils ajoutent néanmoins que ce type de test est plutôt compliqué et coûteux à organiser et qu'il n'est donc guère utilisé. Dans la plupart des cas, les compétences linguistiques sont donc mesurées au moyen d'une auto-évaluation après le séjour à l'étranger – d'où une distorsion des résultats.

#### **| Défi 2 : Établissement du lien de causalité**

Selon les experts, un autre grand défi consiste à rattacher les effets observés au séjour en question. En d'autres termes, de nombreux effets peuvent être observés, mais il n'est pas possible d'établir un lien de causalité clair avec le séjour à l'étranger. Les experts expliquent notamment cette difficulté par le fait qu'un grand nombre d'autres facteurs déterminent si une personne participe ou non à un échange, si ledit échange produit des effets et de quels types d'effets il s'agit. Il s'avère par exemple que les personnes ayant un bon statut socio-économique sont plus enclines à participer à un échange que les personnes moins privilégiées (ce que l'on appelle le biais de sélection) ou que le type, la durée et l'intensité du programme d'échange influencent fortement l'impact qu'il peut avoir. Pour compliquer les choses, les comparaisons avec un groupe de contrôle – autrement dit avec des personnes qui n'ont pas participé à un échange – permettraient certes d'obtenir des résultats plus fiables, mais elles ne sont souvent pas réalisables. Les experts avancent que toutes ces difficultés cumulées font que peu de données scientifiques fiables sont disponibles sur les effets des échanges et de la mobilité et qu'il est difficile de généraliser les résultats des études.

Le point sur lequel, de l'avis des experts, un consensus scientifique existe actuellement, c'est l'effet de renforcement que peut avoir un séjour à l'étranger sur les compétences linguistiques (en particulier les compétences orales) et les compétences interculturelles des personnes concernées. Pour ce qui est des effets escomptés aux niveaux personnel et économique, il n'est pas encore possible de tirer des conclusions claires des recherches en la matière, l'existence de ces effets n'étant pas pour autant remise en cause.

### I Défi 3 : Transférabilité des résultats

Comme nous l'avons déjà mentionné, les programmes d'échanges et de mobilité se caractérisent par une très grande diversité, notamment dans leur forme, leur contenu, leur intensité, leur durée et leurs groupes cibles. Les résultats de l'étude d'impact d'un programme ne permettent donc pas de tirer d'emblée des conclusions sur l'efficacité d'autres programmes. Un autre défi dans ce contexte est que la plupart des études scientifiques portent sur les effets des échanges et de la mobilité au degré tertiaire. Les résultats de ces études ne peuvent toutefois être appliqués aux autres degrés de formation qu'avec une certaine prudence, car les programmes du degré tertiaire se différencient systématiquement des programmes des autres degrés : les étudiants étant globalement plus autonomes que les élèves du degré primaire, les programmes du degré tertiaire sont souvent plus longs que ceux des degrés secondaire ou primaire, avec à la clé des effets qui varient eux aussi fortement.

Un autre élément à prendre en compte selon une experte est le fait que certaines études sont réalisées avec des échantillons plutôt réduits parce que, par exemple, seules quelques personnes effectuent un séjour à l'étranger et sont prêtes à participer à une étude.

### 3.2 Pilotage et mesure de l'impact dans les agences étrangères

À partir des informations recueillies à l'issue des trois entretiens et de l'analyse de documents menée en complément, nous décrivons d'abord les trois agences étrangères qui ont été prises en considération pour une comparaison, puis la manière dont elles sont pilotées et dont elles mesurent leurs effets. Un tableau synoptique présentant les trois agences en question figure à l'annexe A 5.

#### 3.2.1 Description des trois agences étrangères prises en considération

Les agences et leurs programmes sont brièvement décrits ci-après.

##### I Caractéristiques et domaines d'activité des agences

Alors que l'Autriche et les Pays-Bas ont chacun une agence nationale (OeAD<sup>34</sup> et NUFFIC<sup>35</sup>) qui s'occupe des échanges et de la mobilité à tous les degrés de formation, la Belgique en compte cinq. Les cinq agences belges se répartissent entre trois régions linguistiques : Fédération Wallonie-Bruxelles (francophone ; 2 agences : AEF-Europe<sup>36</sup> et BIJ), Communauté flamande (néerlandophone ; 2 agences : EPOS et JINT) et Communauté germanophone (1 agence : Jugendbüro). Les trois agences étrangères prises en considération dans ce rapport, dont la forme juridique est celle d'une société à responsabilité limitée, d'une fondation ou d'une agence étatique, sont chargées par différents ministères nationaux et par la Commission européenne de mettre en œuvre des programmes d'échanges et de mobilité et de mener des activités de mise en réseau. Contrairement aux agences OeAD et AEF-Europe, l'agence néerlandaise NUFFIC se consacre aussi à des activités de recherche sur la mobilité internationale, les compétences interculturelles et d'autres thématiques similaires et à un travail de sensibilisation à ces thématiques<sup>37</sup>. Elle conseille

<sup>34</sup> Österreichs Agentur für Bildung und Internationalisierung, OeAD, <https://oead.at/de/>, consulté le 13 mai 2024.

<sup>35</sup> Nederlandse organisatie voor internationalisering in onderwijs, NUFFIC, <https://www.nuffic.nl/en/>, consulté le 13 mai 2024.

<sup>36</sup> Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, AEF-Europe, <https://www.erasmusplus-fr.be/>, consulté le 13 mai 2024.

<sup>37</sup> NUFFIC : Research, <https://www.nuffic.nl/en/subjects/research>, consulté le 11 juin 2024.

notamment les chercheurs pour les appels à projets et s’emploie à améliorer la comparabilité, dans le temps et pour tous les degrés de formation, entre les études qui sont réalisées en favorisant la mise en place de modèles communs.

#### **| Caractéristique des programmes d’encouragement**

Les programmes d’encouragement des agences OeAD et NUFFIC se concentrent certes sur la mobilité internationale, mais une grande partie des activités portent sur des programmes liés à Erasmus+. Les deux agences gèrent également leurs propres programmes. L’agence OeAD met en œuvre des programmes non seulement dans le domaine de la formation, mais aussi dans celui de la coopération au développement. Les cinq agences belges soutiennent la mobilité internationale (surtout Erasmus+) et les échanges entre les régions linguistiques de la Belgique (échanges nationaux), par exemple au travers du programme *Erasmus Belgica*, qui a été mis en place en 2004. Ce programme repose sur un partenariat entre les trois régions linguistiques et offre la possibilité d’effectuer un séjour dans une autre région linguistique, à des fins d’études ou de stage pour les étudiants et à des fins d’enseignement ou de formation pour les membres du personnel de l’enseignement supérieur<sup>38</sup>. Il fonctionne de la même manière que le programme Erasmus+ au niveau européen, mais est plus accessible et plus facilement modulable. À l’instar des échanges à l’intérieur des frontières suisses, Erasmus Belgica vise à promouvoir les différentes langues nationales et la cohésion culturelle du pays. *AESI-Lg*<sup>39</sup>, un autre programme lancé en 2009, soutient également les échanges entre les hautes écoles des différentes communautés linguistiques et s’adresse plus spécialement aux futurs enseignants en langues germaniques. Le *Fonds d’aide à la mobilité dans l’enseignement supérieur (FAMES)*<sup>40</sup> permet aux étudiants et aux membres du personnel de l’enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles de bénéficier d’activités de mobilité en dehors de la Communauté française de Belgique. Enfin, le programme *Expedis*, mis en œuvre par des acteurs agréés, offre aux élèves du degré secondaire II la possibilité de fréquenter un établissement scolaire d’une autre communauté linguistique belge ou d’un autre pays durant une période allant d’un mois à une année scolaire entière. Concernant ce programme, l’agence AEF-Europe n’intervient pas directement dans l’organisation et l’examen des demandes.

#### **3.2.2 Pilotage des échanges et de la mobilité**

Contrairement à la Suisse, où la promotion des échanges et de la mobilité relève pour l’essentiel de la Confédération et des cantons, le principal bailleur de fonds dans les trois pays pris en considération pour une comparaison est la *Commission européenne*. Par conséquent, le *pilotage* en Belgique, aux Pays-Bas et en Autriche repose dans une large mesure sur les objectifs en matière de mobilité et de coopération fixés par la Commission européenne dans le cadre d’Erasmus+<sup>41</sup>. Dans ces trois pays, les ministères concernés et, dans certains cas, les fonds nationaux respectifs jouent également un rôle dans le financement.

---

<sup>38</sup> AEF-Europe, Erasmus Belgica, <https://www.erasmusplus-fr.be/gerer-mon-projet/ac1/fonds-nationaux/erasmus-belgica>, consulté le 13 mai 2024.

<sup>39</sup> AEF-Europe, <https://www.erasmusplus-fr.be/gerer-mon-projet/ac1/fonds-nationaux/aesi>, consulté le 4 juin 2024.

<sup>40</sup> AEF-Europe, <https://www.erasmusplus-fr.be/gerer-mon-projet/ac1/fonds-nationaux/fames>, consulté le 4 juin 2024.

<sup>41</sup> Les quatre grandes priorités du programme Erasmus+ 2021-2027 sont les suivantes : 1. Inclusion et diversité – 2. Transformation numérique – 3. Environnement et lutte contre le changement climatique – 4. Participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique.

Aux objectifs internationaux que les trois agences en question doivent poursuivre et qui sont adaptés au contexte de chaque pays s'ajoutent des objectifs nationaux. Ainsi, les bailleurs de fonds nationaux définissent des objectifs supplémentaires pour les programmes d'encouragement qu'ils soutiennent directement. Alors qu'en Autriche, les ministères concernés fixent en partie à l'agence OeAD des objectifs clairement quantifiables, l'AEF-Europe en Belgique, service à gestion séparée au sein du Ministère de la Communauté française, et l'agence NUFFIC aux Pays-Bas, constituée sous la forme d'une fondation, ont une marge de manœuvre un peu plus importante. En Belgique, les objectifs nationaux d'AEF-Europe sont fixés par le *Conseil supérieur de la mobilité étudiante*<sup>42</sup>, organe indépendant qui gère, avec l'agence, les fonds de mobilité internationale.

### 3.2.3 Collecte des données et mesure de l'impact

Dans cette partie, nous indiquons si les agences disposent de modèles d'impact et, si oui, quelles données elles recueillent et analysent.

#### | Disparité en matière de recours à un modèle d'impact

L'AEF-Europe en Belgique et l'agence OeAD en Autriche ne disposent pas d'un *modèle d'impact* à titre d'instrument de pilotage, mais considèrent que le recours à un modèle de ce type serait tout à fait pertinent. L'agence NUFFIC aux Pays-Bas a, pour sa part, utilisé le modèle de la théorie du changement pour développer à l'interne une compréhension commune des mécanismes de cause à effet liés aux activités d'échanges et de mobilité dans le cadre d'Erasmus+. En s'appuyant sur le cadre créé à l'aide de la théorie du changement, elle a conçu un outil d'évaluation de l'impact sous la forme d'un modèle logique d'impact. Cet outil aide à définir et à représenter les effets directs (*outcome*) et plus généraux (*impact*) des différents programmes d'échanges et de mobilité qui sont escomptés et à en déduire l'*input*, l'*output* et les étapes de mise en œuvre qui sont nécessaires. La théorie du changement et l'outil d'évaluation de l'impact font intégralement partie des processus de l'agence en tant qu'instruments centraux de la modélisation et de la mesure de l'impact<sup>43</sup>. Toutes les demandes concernant des projets et programmes d'échanges et de mobilité doivent par exemple intégrer ces deux instruments à titre de normes minimales. La théorie du changement et l'outil d'évaluation de l'impact sont présentés aux requérants et examinés avec eux durant des séances et des ateliers s'inscrivant dans la procédure de dépôt d'une demande. Ils sous-tendent par ailleurs toutes les évaluations de programmes et de projets (internes et externes). Ces deux instruments constituent donc le fil conducteur de tous les domaines d'activité de l'agence NUFFIC. Le but est de développer un langage commun autour de la mesure de l'impact entre tous les acteurs du domaine des échanges et de la mobilité aux Pays-Bas. L'agence NUFFIC s'efforce en outre de contribuer à une compréhension commune de la notion d'impact à l'échelle européenne. Pour ce faire, elle a mené, sur la base d'une activité de coopération technique, une étude transnationale à laquelle ont participé onze agences nationales et qui visait à déterminer comment l'impact est compris, conceptualisé, mesuré et documenté<sup>44</sup>.

---

<sup>42</sup> Le *Conseil supérieur de la mobilité étudiante* est l'instance indépendante de conseil sur toute question relative à la mobilité des étudiants de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est chargé de la gestion des fonds de mobilité internationale.

<sup>43</sup> Outil d'évaluation de l'impact – Erasmus+, <https://www.erasmusplus.nl/en/impacttool-mobility>, consulté le 11 juin 2024.

<sup>44</sup> Zuijderduijn, Mike, Vallejo, Paola, Boering, Sam, Rozendal, Karin et Kaygil, Alev (2024) : Study on Impact Support needs of National Agencies Erasmus+. Final Study Report. NUFFIC. Étude non publiée.

### | Priorité au monitoring et au controlling de l'output

À l'heure actuelle, les trois agences mettent l'accent sur un *monitoring* et un *controlling de l'output*. En règle générale, elles publient les statistiques relatives à l'output sur leurs sites Internet et/ou dans leurs rapports annuels<sup>45</sup>. En Autriche, tous les ministères fédéraux doivent en outre fournir des chiffres pour un monitoring d'impact (de facto un suivi de l'output) qui est publié<sup>46</sup>. En ce qui concerne les échanges et la mobilité, ce monitoring indique par exemple chaque année dans quelle mesure l'Autriche atteint l'objectif de 20 % de bénéficiaires d'une activité de mobilité parmi la population étudiante<sup>47</sup>.

L'investissement considérable en temps et en ressources qu'implique le monitoring de l'output est confirmé par les représentants des trois agences qui ont été interrogés. Les rapports produits se fondent principalement sur l'output ou sur l'analyse des données administratives des agences elles-mêmes. Il s'agit notamment de données sur le nombre de demandes déposées et acceptées, sur le rapport entre les demandes et les mobilités acceptées et sur la liste des destinations. Les consignes quant aux données exactes qui doivent être recueillies dans chacun des trois pays dépendent des directives au niveau européen, des rapports nationaux régulièrement demandés aux agences par la Commission européenne et des directives nationales.

### | Mesure de l'outcome : un défi pour les trois agences

De manière générale, les représentants des trois agences s'accordent à dire qu'il est très difficile, voire impossible, de déterminer les effets des échanges et de la mobilité et par là même les avantages d'un séjour à l'étranger par rapport aux coûts qu'il génère. Les informations sur les *effets directs* des programmes – autrement dit l'outcome – sont recueillies de façon plutôt ponctuelle, par exemple sous la forme d'une évaluation de l'impact de certains programmes, d'un controlling dans le cadre de séances avec les responsables des programmes ou d'une enquête auprès des participants aux échanges. Reste que, selon les représentants interrogés, les enquêtes auprès des participants ne sont que partiellement comparables, car elles ne sont pas menées et analysées de manière systématique.

L'agence autrichienne OeAD doit par exemple évaluer ses programmes d'encouragement tous les trois ans ou, suivant le cas, à la fin des différentes phases des programmes. Ces évaluations sont principalement quantitatives (niveau output), mais comprennent parfois des enquêtes auprès des groupes cibles sur les effets des programmes (niveau outcome). L'agence qui se démarque en matière d'évaluation est l'agence néerlandaise NUFFIC : elle évalue systématiquement tous les quatre ans les programmes qu'elle mène dans chaque domaine de formation. Les évaluations reposent sur une approche combinant plusieurs méthodes tout en ayant pour cadre la théorie du changement et l'outil d'évaluation de l'impact de l'agence. Cette manière de procéder vise à systématiser les pratiques et à permettre une comparaison des effets année après année dans l'ensemble des offres.

---

<sup>45</sup> NUFFIC : Faits et chiffres, <https://www.nuffic.nl/en/subjects/facts-and-figures>.

OeAD : p. ex. rapport annuel 2022, [https://oead.at/fileadmin/Dokumente/oead.at/KIM/Download-center/Publikationen/OeAD\\_Jahresberichte/OeAD\\_Jahresbericht2022\\_web.pdf](https://oead.at/fileadmin/Dokumente/oead.at/KIM/Download-center/Publikationen/OeAD_Jahresberichte/OeAD_Jahresbericht2022_web.pdf), consulté le 11 juin 2024.

<sup>46</sup> Monitoring d'impact en Autriche, <https://wirkungsmonitoring.gv.at/>, consulté le 13 mai 2024.

<sup>47</sup> Monitoring d'impact en Autriche, <https://wirkungsmonitoring.gv.at/kennzahl-detail/studienrelevante-mobilitaet-16888-563/>, consulté le 11 juin 2024.

### I Bases complémentaires pour le pilotage et la mesure de l'impact

Les sept *centres de ressources SALTO*<sup>48</sup> et les *activités de coopération transnationale* (conférences et séminaires internationaux pour les professionnels) ont été cités comme bases complémentaires pour le pilotage et la mesure de l'impact des mobilités et des partenariats dans le cadre d'Erasmus+. Les représentants des agences consultent également, dans certains cas, les résultats de la recherche et en tiennent compte en fonction de leurs besoins.

### 3.3 Mesure des effets : possibilités avec objectifs et indicateurs

Il existe différentes catégories de sources de données susceptibles de fournir des indications sur le fonctionnement et l'impact de la promotion des échanges et de la mobilité. Pour notre analyse, nous distinguons trois catégories :

1. *Données de processus ou données administratives* : elles sont recueillies systématiquement par les acteurs chargés de la mise en application dans le cadre des processus administratifs. En règle générale, les données de processus renseignent sur l'output (p. ex. nombre/étendue des prestations fournies, caractéristiques des groupes cibles) et peuvent être utilisées pour un monitoring et/ou un controlling.
2. *Enquêtes auprès des groupes cibles* : réalisées par exemple sous la forme de questionnaires, elles fournissent en continu ou au besoin des informations sur d'autres caractéristiques des groupes cibles, sur la visibilité de l'output ou sur le degré de satisfaction des groupes cibles par rapport à l'output. Ces sources de données sont en outre utiles pour dégager des conclusions sur l'outcome. Si des enquêtes sont menées en continu auprès des groupes cibles, les résultats sont généralement intégrés aux rapports de monitoring et/ou de controlling.
3. *Métdonnées et informations issues d'études* : elles permettent d'accéder indirectement à la thématique du déploiement des effets. Cette catégorie de sources de données recouvre les statistiques publiques et les études menées par des experts.

Nous nous proposons de décrire ci-après les types de données sur les échanges et la mobilité qui ont déjà été recueillies et d'expliquer dans quelle mesure ces données se prêtent à la mesure des effets des échanges et de la mobilité. Notre évaluation se fonde sur nos propres appréciations et sur les résultats des entretiens que nous avons effectués.

#### 3.3.1 Données de processus ou données administratives

Il ne fait certes aucun doute que *les services cantonaux* recueillent eux aussi des données statistiques sur leurs programmes et sur leurs groupes cibles. Reste que, dans le contexte des échanges et de la mobilité, c'est surtout *Movetia* qui, en sa qualité d'organisme central pour la mise en application, collecte de nombreuses données au niveau administratif. Dans le cadre du traitement des demandes, l'agence recense par exemple systématiquement le nombre d'activités de mobilité organisées de même que le degré de formation et le programme auxquels chacune correspond. Certaines caractéristiques des groupes cibles (âge, genre, langue maternelle<sup>49</sup>, langue du séjour<sup>50</sup>) sont également détaillées. De plus, Movetia recense le volume des fonds demandés et distribués pour les différentes mobilités et coopérations. Depuis la révision de la loi sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS), les unités décentralisées de l'administration fédérale sont également autorisées à relever le numéro AVS des requérants (modification de la LAVS du 18 décembre 2020, art. 153c). Si Movetia devient une unité décentralisée de l'administration fédérale

---

<sup>48</sup> Support, Advanced Learning and Training Opportunities for Youth – SALTO-Youth,

<https://www.salto-youth.net/about/>, consulté le 13 mai 2024.

<sup>49</sup> Cette caractéristique n'est précisée que pour les échanges nationaux.

<sup>50</sup> Idem

(p. ex. en cas d'adoption de la loi sur Movetia), elle sera, de fait, autorisée à relever le numéro AVS des participants à des activités de mobilité. Il sera ainsi possible d'apparier les données personnelles avec d'autres données des statistiques publiques (de l'éducation). Movetia devra néanmoins composer avec une difficulté, à savoir que, dans la plupart des cas, elle est uniquement en contact avec les institutions de formation et n'a donc pas de contact direct avec les participants aux activités de mobilité et que, par conséquent, elle n'a pas automatiquement accès aux données concernant ces derniers.

#### | Évaluation de la source de données

Selon notre évaluation, les données administratives recueillies par Movetia sont fiables et exhaustives. Elles permettent une description et une quantification détaillées des prestations de Movetia (niveau *output*), mais ne peuvent pas être utilisées pour tirer des conclusions sur les effets directs (niveau *outcome*). Si Movetia est autorisée à relever des données AVS, avec à la clé la possibilité de les apparier avec d'autres données, elle sera très probablement contrainte, tout comme l'Office fédéral de la statistique (OFS), de mobiliser certaines ressources, notamment pour le travail de coordination. Étant donné que le relevé des numéros AVS est du ressort des institutions de formation dans la plupart des cas, Movetia serait en effet amenée à assumer la coordination et la centralisation des données.

#### **3.3.2 Enquêtes auprès des groupes cibles**

En Suisse, les enquêtes auprès des participants à des activités d'échanges et de mobilité ou auprès des institutions de formation engagées dans des projets de coopération ne sont menées que d'une manière ponctuelle et plutôt décentralisée. La raison en est que le recueil des données de ces enquêtes appelle en général une organisation plus lourde que le recueil de données de processus et qu'il ne peut par conséquent être mis en place que pour certaines thématiques et à des moments précis. Concrètement, les enquêtes auprès des groupes concernés par les échanges et la mobilité interviennent dans le cadre de certaines études menées par exemple par le *Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme*. Certains acteurs réalisent aussi des enquêtes, par exemple les *hautes écoles* concernant les séjours à l'étranger de leurs étudiants (programme SEMP). Les instruments utilisés par les hautes écoles se fondent en partie sur les directives des enquêtes d'Erasmus+, mais varient dans le détail d'une haute école à l'autre. Les *écoles* et *les entreprises* recueillent elles aussi des informations sur les effets des séjours à l'étranger dans le cadre de leurs propres dispositifs d'évaluation sans que les résultats soient pour autant agrégés. *Movetia* elle-même n'effectue pas d'enquêtes régulières auprès de ses groupes cibles, mais a déjà mené ou commandé des évaluations et des études d'impact portant sur certains programmes (p. ex. l'étude d'impact sur le programme Jeunesse en action). Sur le plan international, la *Commission européenne* commande des enquêtes auprès des groupes cibles, en particulier dans le cadre de l'évaluation du programme Erasmus+. L'évaluation à mi-parcours d'Erasmus+ (voir Commission européenne 2018) a ainsi conduit à l'analyse de données issues des enquêtes de monitoring auprès des groupes cibles, de l'outil de soutien linguistique en ligne<sup>51</sup> et des entretiens qualitatifs avec les groupes cibles.

#### | Évaluation de la source de données

Actuellement, les enquêtes directes, notamment au niveau *outcome*, menées auprès des groupes cibles bénéficiant d'activités d'échanges et de mobilité semblent plutôt rares. De plus, de notre point de vue, celles qui ont été réalisées pèchent au niveau de la coordination

---

<sup>51</sup> L'outil de soutien linguistique en ligne, mis en place en même temps qu'Erasmus+, collecte des données sur les compétences linguistiques des participants au programme. Il permet aux personnes concernées d'évaluer leur niveau de langue avant de partir à l'étranger et leurs progrès à leur retour. <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/resources-and-tools/online-language-support>, consulté le 12 juin 2024.

de leurs contenus et de leurs méthodes. La conséquence est le manque d'évaluations agréées et de rapports synthétisés.

### 3.3.3 Métadonnées et informations issues d'études

Parallèlement aux deux catégories précédemment décrites, il existe d'autres sources de données à partir desquelles il est possible de déduire des informations sur les activités d'échanges et de mobilité. Il s'agit plus particulièrement des statistiques de l'éducation de l'OFS<sup>52</sup> telles que l'enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles (EHA), la statistique des élèves et étudiants (SDL), le relevé du personnel des écoles (SSP) et les études destinées à mesurer les compétences de base des élèves (PISA) et des adultes (PIAAC). Outre les sources de données nationales, des enquêtes menées à l'échelle cantonale ou régionale comme celle visant à vérifier l'atteinte des compétences fondamentales (COFO<sup>53</sup>) peuvent fournir des informations complémentaires. Toutes ces enquêtes et études contiennent – dans des proportions différentes – des informations sur les compétences, le parcours de formation et le statut sur le marché du travail des personnes concernées. En général, elles fournissent aussi d'autres données personnelles comme le genre, l'âge ou le statut socio-économique. Cependant, elles indiquent rarement de manière explicite si une personne a participé à une activité d'échange ou de mobilité. Il faudrait par conséquent apprêter les données personnelles, par exemple à l'aide du numéro AVS, afin d'obtenir cette information.

Dans le cadre de clarifications concernant la mise en place d'un monitoring des données, un groupe de travail composé de représentants de l'OFC, du SEFRI, de l'OFAS, de la CDIP, de Movetia et de l'OFS a dressé un état des lieux des statistiques disponibles et examiné dans quelle mesure les données existantes se prêteraient à un monitoring et quels éléments pourraient éventuellement être complétés<sup>54</sup>. Il ressort des discussions de ce groupe de travail que, faute de ressources suffisantes et d'instruments adéquats, les acteurs souhaitent se concentrer pour l'heure sur les activités d'échange soutenues par Movetia.

Les études scientifiques et les évaluations qui fournissent des indications sur les différents effets des échanges et de la mobilité constituent une autre source de données. Les informations sur les différents effets sont généralement recueillies de manière ponctuelle pour certains formats spécifiques d'activités d'échanges et de mobilité et ne sont donc pas représentatives de l'ensemble de ces activités.

#### Évaluation de la source de données

Les métadonnées et les informations issues d'études sont d'une pertinence limitée même s'il est indéniable que les *statistiques publiques* citées contiennent des variables censées avoir une incidence sur les activités d'échange des personnes (p. ex. le statut socio-économique) ou pouvant être influencées par une activité d'échange (p. ex. les compétences individuelles ou le statut sur le marché du travail). Si Movetia est autorisée à relever les numéros AVS à titre d'identifiants, les données dont elle disposera pourraient être appariées au besoin avec celles des statistiques de l'éducation. Un tel appariement de données

<sup>52</sup> OFS (2024), statistiques de l'éducation : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science.html>, consulté le 15 mai 2024.

<sup>53</sup> Vérification de l'atteinte des compétences fondamentales (COFO), <https://www.cofo-suisse.ch/>, consulté le 15 mai 2024.

<sup>54</sup> OFS (2021) : document interne sur le monitoring de la promotion des échanges et de la mobilité (besoin d'informations et propositions de mise en œuvre).

OFC (2022) : document interne concernant le point 3 à l'ordre du jour de la séance du Comité de coordination Monitorage de l'éducation (CC M) du 31 août 2022 (monitoring de la promotion des échanges et de la mobilité).

sous-entend certes des besoins en ressources supplémentaires, mais ouvre de nombreuses possibilités comme celle de retracer les parcours de formation individuels (nombre de séjours à l'étranger durant le parcours scolaire ou de participations à des activités similaires) ou de faire des comparaisons d'échantillons entre les personnes ayant effectué un séjour à l'étranger et celles n'ayant jamais participé à une activité d'échange (p. ex. en ce qui concerne leur statut socio-économique) en vue de recueillir par exemple des indications sur l'égalité des chances en matière d'échanges et de mobilité. Le fait d'apparier les différences sources de données ne permet cependant de dégager que des indications indirectes sur les effets des échanges et de la mobilité. Si, par conséquent, la question de l'efficacité des échanges et de la mobilité constitue l'objet principal de la mesure de l'impact, *les enquêtes auprès des groupes cibles*, conçues explicitement pour recueillir des informations sur des programmes ou des activités spécifiques dans le domaine des échanges et de la mobilité, s'avèrent en général plus pertinentes malgré le caractère subjectif qu'elles peuvent revêtir (propre évaluation de l'efficacité). Le dernier aspect dont il faut tenir compte est le peu de possibilités qu'offre cette catégorie de sources de données en termes de transférabilité des résultats et corollairement des conclusions sur l'efficacité d'autres types d'activités.

## 4. Propositions d'indicateurs d'output et d'outcome possibles

Sur la base des modèles d'impact élaborés au chapitre 2 et des enseignements tirés au chapitre 3, nous formulons des propositions pour la saisie d'objectifs aux niveaux de l'output et de l'outcome et présentons les sources de données pouvant être utilisées à cet effet.

#### 4.1 Propositions d'indicateurs d'output

##### D 4.1 : Propositions d'indicateurs d'output possibles

<i>Output (OP)</i>	<i>Indicateur (avec une différenciation selon certains aspects)</i>	<i>Source</i>	<i>Relevé</i>
Prestations de Movetia			déjà relevé pas en core relevé
<b>OP1 : Mise à disposition de plate-formes pour le dépôt de demandes</b>	<p>Une plateforme appropriée est disponible pour chaque programme</p> <p>Satisfaction des groupes cibles par rapport aux différentes plateformes</p>	Données de processus Movetia  Enquête auprès des groupes cibles	X  X
<b>OP2 : Demandes examinées</b>	<p>Nombre de demandes déposées/examinées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type de mobilité (entrante ou sortante)/coopération</li> <li>- Caractéristiques du programme (national/international)</li> <li>- Domaine de la formation (scolaire, professionnelle, supérieure et professionnelle supérieure, formation des adultes et de la jeunesse)</li> <li>- Lieu/pays d'origine et de destination</li> <li>- Pour les mobilités individuelles : âge, sexe, etc.</li> </ul> <p>Nombre de demandes acceptées/rejetées selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type de mobilité (entrante ou sortante)/coopération</li> <li>- Caractéristiques du programme (national/international)</li> <li>- Domaine de la formation (scolaire, professionnelle, supérieure et professionnelle supérieure, formation des adultes et de la jeunesse)</li> <li>- Lieu/pays d'origine et de destination</li> <li>- Pour les mobilités individuelles : âge, sexe, etc.</li> </ul> <p>Satisfaction des groupes cibles par rapport au processus de dépôt et de contrôle des demandes selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type de mobilité (entrante ou sortante)/coopération</li> </ul>	Données de processus Movetia  Données de processus Movetia  Données de processus Movetia  Enquête auprès des groupes cibles	(X)  (X)  (X)

Output (OP)	Indicateur (avec une différenciation selon certains aspects)	Source	Relevé
			déjà relevé pas en core relevé
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques du programme (national/international)</li> <li>- Domaine de la formation (scolaire, professionnelle, supérieure et professionnelle supérieure, formation des adultes et de la jeunesse)</li> <li>- Pour les mobilités individuelles : âge, sexe, etc.</li> </ul>		
<b>OP3 : Subventions allouées pour des activités de mobilité</b>	<p>Nombre de mobilités soutenues selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type de mobilité (entrant ou sortante)</li> <li>- Caractéristiques du programme (national/international)</li> <li>- Domaine de la formation (scolaire, professionnelle, supérieure et professionnelle supérieure, formation des adultes et de la jeunesse)</li> <li>- Lieu/pays d'origine et de destination</li> <li>- Type d'activité (échange individuel ou entre des classes)</li> <li>- Langue (langue d'origine et langue visée)</li> <li>- Âge, sexe, etc.</li> </ul>	Données de processus Movetia	(X)
	<p>Subventions versées (en valeur absolue/relative) pour l'encouragement des mobilités selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type de mobilité (entrant ou sortante)</li> <li>- Caractéristiques du programme (national/international)</li> <li>- Domaine de la formation (scolaire, professionnelle, supérieure et professionnelle supérieure, formation des adultes et de la jeunesse)</li> <li>- Lieu/pays d'origine et de destination</li> <li>- Type d'activité (échange individuel ou entre des classes)</li> <li>- Langues (langue d'origine et langue visée)</li> <li>- Âge, sexe, etc.</li> </ul>	Données de processus Movetia	(X)
<b>OP4 : Subventions allouées pour des coopérations</b>	<p>Nombre de coopérations soutenues selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques du programme (national/international)</li> <li>- Domaine de la formation (scolaire, professionnelle, supérieure et professionnelle supérieure, formation des adultes et de la jeunesse)</li> </ul>	Données de processus Movetia	(X)

Output (OP)	Indicateur (avec une différenciation selon certains aspects)	Source	Relevé
déjà relevé	pas en core relevé		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de partenaires et pays d'origine</li> <li>- Durée du partenariat (1 à 3 ans)</li> </ul>		(X)
	<p>Subventions versées (en valeur absolue/relative) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques du programme (national/international)</li> <li>- Domaine de la formation (scolaire, professionnelle, supérieure et professionnelle supérieure, formation des adultes et de la jeunesse)</li> <li>- Nombre de partenaires et pays d'origine</li> <li>- Durée du partenariat (1 à 3 ans)</li> <li>- Part du coût total d'un projet</li> </ul>	Données de processus Movetia	
<b>OP5 : Prestations d'information et de conseil à des organisations et des particuliers</b>	<p>Nombre de visites du site internet de Movetia selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Région linguistique/canton</li> </ul>	Données de processus Movetia	X
	<p>Nombre de nouveaux outils (outils pédagogiques, guides, modèles d'échanges, modules d'enseignement, etc.) selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Domaine de la formation (scolaire, professionnelle, supérieure et professionnelle supérieure, formation des adultes et de la jeunesse)</li> <li>- Langue des outils</li> <li>- Groupe cible des outils (par domaine de formation)</li> </ul>	Données de processus Movetia	X
	<p>Nombre de séances de conseil (téléphonique, en ligne, etc.) selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques du programme (national/international)</li> <li>- Domaine de la formation (scolaire, professionnelle, supérieure et professionnelle supérieure, formation des adultes et de la jeunesse)</li> <li>- Langue de l'activité de conseil</li> </ul>	Données de processus Movetia	X

Output (OP)	Indicateur (avec une différenciation selon certains aspects)	Source	Relevé	déjà relevé	pas en core relevé
	Satisfaction des groupes cibles par rapport aux services fournis en matière d'information et de conseil selon : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type de mobilité (entrante ou sortante)/coopération</li> <li>- Caractéristiques du programme (national/international)</li> <li>- Domaine de la formation (scolaire, professionnelle, supérieure et professionnelle supérieure, formation des adultes et de la jeunesse)</li> <li>- Type d'activité (échange individuel ou entre des classes)</li> <li>- Langue</li> <li>- Âge, sexe, etc.</li> </ul>	Enquête auprès du groupe cible			X
<b>OP6 : Prestations de mise en réseau</b>	Nombre de séances d'information ou d'activités organisées selon : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques du programme (national/international)</li> <li>- Domaine de la formation (scolaire, professionnelle, supérieure et professionnelle supérieure, formation des adultes et de la jeunesse)</li> <li>- Public cible (à qui les prestations étaient-elles destinées)</li> </ul>	Données de processus Movetia			X
	Nombre de visiteurs aux séances d'information/ activités selon : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques du programme (national/international)</li> <li>- Domaine de la formation (scolaire, professionnelle, supérieure et professionnelle supérieure, formation des adultes et de la jeunesse)</li> <li>- Public cible (à qui les prestations étaient-elles destinées)</li> </ul>	Données de processus Movetia			X
	Satisfaction des groupes cibles par rapport aux séances d'information ou activités organisées, selon : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques du programme (national/international)</li> <li>- Domaine de la formation (scolaire, professionnelle, supérieure et professionnelle supérieure, formation des adultes et de la jeunesse)</li> </ul>	Enquête auprès du groupe cible			X
	Nombre de visites sur le site match&move	Données de processus Movetia			X

Output (OP)	Indicateur (avec une différenciation selon certains aspects)	Source	Relevé
			déjà relevé pas en core relevé
<b>OP7 : Exploitation et maintenance de la plateforme d'échanges « match&amp;move.ch »</b>	<p>Nombre d'inscriptions d'écoles/classes sur match&amp;move selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Région linguistique/canton</li> <li>- Niveau de formation</li> </ul> <p>Nombre et types de « matches » par le biais de match&amp;move selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Région linguistique/canton</li> <li>- Niveau de formation</li> <li>- Lieu/pays d'origine et de destination</li> </ul> <p>Satisfaction des groupes cibles par rapport aux prestations de la plateforme d'échanges :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Région linguistique/canton</li> <li>- Niveau de formation</li> <li>- Lieu/pays d'origine et de destination</li> </ul>	Données de processus Movetia	X
			X
			X
<b>Prestations de tiers (mesures d'accompagnement SEFRI et réseaux spécialisés)</b>			
<b>OP8 : Prestations de mise en réseau</b>	<p>Nombre de prestations de mise en réseau fournies par des de tiers selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques du programme (national/international)</li> <li>- Domaine de la formation (scolaire, professionnelle, supérieure et professionnelle supérieure, formation des adultes et de la jeunesse)</li> <li>- Public cible (à qui les prestations étaient-elles destinées)</li> </ul>	Données de processus de tiers, en partie du SEFRI	X

Output (OP)	Indicateur (avec une différenciation selon certains aspects)	Source	Relevé
			déjà relevé pas en core relevé
<b>OP9 : Activités d'information et de conseil</b>	<p>Nombre de visites sur le site internet selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Région linguistique/canton</li> </ul>	Données de processus de tiers, en partie du SEFRI	X
	<p>Nombre de séances de conseil organisées par des tiers (téléphoniques, en ligne, etc.) selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques du programme (national/international)</li> <li>- Domaine de la formation (scolaire, professionnelle, supérieure et professionnelle supérieure, formation des adultes et de la jeunesse)</li> <li>- Langue de l'activité de conseil</li> </ul>	Données de processus de tiers, en partie du SEFRI	X
	<p>Satisfaction des groupes cibles par rapport aux activités d'information et de conseil menées par des tiers, selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type de mobilité (entrante/sortante)</li> <li>- Caractéristiques du programme (national/international)</li> <li>- Domaine de la formation (scolaire, professionnelle, supérieure et professionnelle supérieure, formation des adultes et de la jeunesse)</li> <li>- Lieu/pays d'origine et de destination</li> <li>- Langue</li> <li>- Âge, sexe, etc.</li> </ul>	Enquête auprès du groupe cible	X

Légende : Colonne « Relevé » : X = données disponibles ; (X) = données partiellement disponibles.

## 4.2 Propositions d'indicateurs d'outcome

### D 4.2 : Propositions d'indicateurs d'outcome possibles

Outcome	Indicateur (avec une différenciation selon certains aspects)	Source	Relevé déjà re- levé pas en- core re- levé
Institutions de formation ...			
<b>OC1 : développent de nouveaux projets, idées et concepts</b>	<p>Nombre de concepts/idées/projets mis en œuvre selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques du programme (national/international)</li> <li>- Domaine de la formation (scolaire, professionnelle, supérieure et professionnelle supérieure, formation des adultes et de la jeunesse)</li> <li>- Public cible (à qui les prestations étaient-elles destinées)</li> </ul>	Données de processus Movetia	X
	Objectifs atteints par le partenariat (p. ex. développement de nouvelles approches pédagogiques)	Données de processus Movetia Enquête auprès des organisations	X
	Type de produits finaux du partenariat (p. ex. guides ou lignes directrices)	Données de processus Movetia Enquête auprès des organisations	X
<b>OC2 : se mettent en réseau et échangent leurs expériences</b>	<p>Nombre de plans/idées/projets mis en œuvre selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques du programme (national/international)</li> <li>- Domaine de la formation (scolaire, professionnelle, supérieure et professionnelle supérieure, formation des adultes et de la jeunesse)</li> <li>- Public cible (à qui les prestations étaient-elles destinées)</li> </ul>	Données de processus Movetia	X
	Nombre et type des organisations (partenaires) ayant participé	Données de processus Movetia	X
	Objectifs atteints par le partenariat (p. ex. création ou renforcement de réseaux)	Données de processus Movetia Enquête auprès des organisations	(X)

Outcome	Indicateur (avec une différenciation selon certains aspects)	Source	Relevé
			déjà relevé pas encore relevé
	Type de produits finaux du partenariat (p. ex. échange de bonnes pratiques)	Données de processus Movetia Enquête auprès des organisations	(X)
	Fréquence/intensité des contacts avec les partenaires du réseau	Enquête auprès des organisations	X
	Nombre et type d'activités avec les partenaires du réseau	Enquête auprès des organisations	x
	Évaluation Utilisation/qualité du réseau (qualité)	Enquête auprès des organisations	X
<b>OC3 : augmentent leur niveau de qualité</b>	Comparaison entre prestations visées et prestations réelles selon : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques du programme (national/international)</li> <li>- Domaine de la formation (scolaire, professionnelle, supérieure et professionnelle supérieure, formation des adultes et de la jeunesse)</li> <li>- Public cible (à qui les prestations étaient-elles destinées)</li> </ul>	Données de processus Movetia Enquête auprès des organisations	X
<b>OC4 : augmentent leur capacité d'innovation</b>	Comparaison entre prestations visées et prestations réelles selon : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques du programme (national/international)</li> <li>- Domaine de la formation (scolaire, professionnelle, supérieure et professionnelle supérieure, formation des adultes et de la jeunesse)</li> <li>- Public cible (à qui les prestations étaient-elles destinées)</li> </ul>	Données de processus Movetia Enquête auprès des organisations	
<b>OC5 : augmentent leur compétitivité</b>	Évaluation Classement des institutions de formation/Benchmark  Évaluation du gain de compétitivité	Statistiques/études  Enquête auprès des organisations	
Particuliers (seuls ou faisant partie d'un groupe ; entrants et sortants)			

Outcome	Indicateur (avec une différenciation selon certains aspects)	Source	Relevé	
OC6 : renforcent leurs compétences linguistiques et leur motivation pour l'apprentissage des langues	<p>Auto-évaluation du renforcement des compétences linguistiques (différenciée selon langue nationale ou autre langue) selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences linguistiques générales, orales et écrites</li> </ul>	Enquête auprès du groupe cible	(X)	
	Auto-évaluation de la motivation à apprendre une langue	Enquête auprès du groupe cible	X	
	Diplômes, certificats, titres de formation obtenus (différenciés selon langue nationale ou autre langue)	Enquête auprès du groupe cible	(X)	
	Certification obtenue par le groupe cible			
	Test de niveau (avant/après) (différencié selon langue nationale ou autre langue) selon :	Enquête auprès du groupe cible	X	
	- Compétences linguistiques générales, orales et écrites	Résultat au test		
OC7 : renforcent leurs compétences interculturelles	Développement des connaissances/de la perception des similitudes et des différences culturelles	Enquête auprès du groupe cible	X	
	Attitude envers d'autres cultures	Enquête auprès du groupe cible	X	
	Attitude par rapport à des valeurs (frontières ouvertes, démocratie, etc.)	Enquête auprès du groupe cible	X	
OC8 : renforcent leurs compétences professionnelles	Auto-évaluation des compétences/connaissances professionnelles	Enquête auprès du groupe cible	X	
	Appréciation des employeurs concernant les compétences/connaissances professionnelles	Enquête auprès des employeurs	X	
OC9 : renforcent leurs compétences personnelles et sociales	Auto-évaluation des compétences (autonomie, résistance au stress, capacité de communication, etc.)	Enquête auprès du groupe cible	X	
	Appréciation des employeurs (autonomie, résistance au stress, capacité de communication, etc.)	Enquête auprès des employeurs	X	
OC10 : renforcent leur employabilité	Profession (niveau) 3 ans après la fin des études	Statistiques/études	X	
	Salaire 3 ans après la fin des études	Statistiques/études	X	
	Nombre de mois entre la fin des études et le premier emploi rémunéré (durée de la transition des études au monde du travail)	Statistiques/études	X	

Outcome	Indicateur (avec une différenciation selon certains aspects)	Source	Relevé
			déjà relevé pas encore relevé
	Nombre de personnes travaillant à l'étranger 5 ans après leur échange (employabilité internationale)	Statistiques/études	X
	Nombre de personnes ayant effectué un échange en Suisse et exerçant une activité professionnelle en Suisse 5 ans plus tard	Statistiques/études	X
	Situation de l'emploi (x) ans après la participation à l'échange et à la mobilité	Enquête auprès du groupe cible	X
	Appréciation des employeurs (potentiels)	Enquête auprès des employeurs	X
	Appréciation des spécialistes	Enquête auprès des spécialistes	X

Légende : Colonne « Relevé » : X = données disponibles ; (X) = données partiellement disponibles

## 5. Conclusions et recommandations

Dans ce chapitre, nous résumons les principaux résultats de nos recherches et analyses et en dégagons des recommandations à l'intention des donneurs d'ouvrage.

### 5.1 Compréhension commune de la logique des effets dans les échanges et la mobilité

En se fondant sur les éléments suivants : discussions avec les principaux acteurs du domaine et les experts, séminaire avec le groupe d'accompagnement, comparaison entre les pays et études scientifiques sur le sujet, Interface a élaboré trois modèles d'impact concernant l'encouragement des échanges et de la mobilité et une série d'indicateurs. Le processus itératif et participatif de l'élaboration des modèles d'impact a contribué à établir et à approfondir la compréhension commune de l'architecture de l'encouragement entre Movetia et les services fédéraux impliqués dans le pilotage stratégique des activités d'échanges et de mobilité. Par ailleurs, les modèles d'impact ont aidé à valider les sources de données identifiées et à poursuivre le travail de structuration et de concrétisation des extrants (output) et des effets directs (outcome). Il s'agit d'un préalable important, non seulement pour garantir un pilotage plus cohérent et homogène, comme demandé par le Contrôle fédéral des finances (CDF), mais aussi pour trouver une manière adéquate d'influer sur les effets en matière d'échanges et de mobilité.

### 5.2 Un modèle d'impact général et deux modèles d'impact différenciés

Trois modèles d'impact ont été élaborés à partir des analyses menées et des retours du groupe d'accompagnement. Un modèle d'impact général explique sur le principe le déploiement des effets de l'encouragement des échanges et de la mobilité dans la formation. Il réduit la complexité du paysage de l'encouragement sans négliger la diversité des rôles des acteurs concernés. Bien que les activités de Movetia, en tant que principale prestataire, soient au centre du modèle d'impact, d'autres acteurs sont impliqués à différents niveaux et tout au long de la chaîne dans l'encouragement de ces activités : services fédéraux, réseaux spécialisés, cantons (surtout les offices cantonaux spécialisés), bureaux des relations internationales des hautes écoles, organisations de jeunesse, etc. Le modèle d'impact général tient compte de cet état de fait en montrant d'une part quels acteurs jouent quel rôle, et à quel moment, dans le déploiement des effets des échanges et de la mobilité et d'autre part quels extrants et quels effets directs sont à attendre de l'encouragement dans ce domaine. Il met en évidence le fait que différents acteurs œuvrent à la réalisation d'un même effet direct. Deux modèles d'impact différenciés découlent du modèle d'impact général. Tandis que les échanges dans le pays sont mis en avant dans le modèle d'impact national de l'encouragement des échanges et de la mobilité, le modèle d'impact international met bien sûr l'accent sur les échanges et la mobilité à l'étranger. Les deux modèles ne se distinguent pas beaucoup dans leur logique de causalité fondamentale ; ils se recoupent en grande partie sous de nombreux aspects, car il a été démontré que les activités d'échanges à l'intérieur du pays et celles à l'étranger produisaient des effets similaires sur les groupes cibles.

### 5.3 La mesure de l'impact, un défi au niveau scientifique et dans la pratique

Les résultats des recherches et des comparaisons avec la Belgique, les Pays-Bas et l'Autriche laissent à penser que mesurer l'impact des échanges et de la mobilité est un défi à plus d'un titre. Sur le *plan de l'output* et sur celui des flux financiers, les données sont relativement simples à recueillir et à interpréter. D'ailleurs, toutes les agences chargées

des échanges ont mis en place des instruments de pilotage et de contrôle à ce niveau du déploiement des effets. Sur le *plan des effets directs*, par contre, il est nettement plus difficile et complexe de recueillir des données pertinentes et d'en déduire des effets. Avec deux conséquences : premièrement, de nombreuses hypothèses quant aux effets ne peuvent être prouvées que dans une mesure limitée dans le cadre d'activités de recherche ; deuxièmement, en pratique, les agences chargées des échanges se restreignent à quelques évaluations approfondies de programmes d'échanges, notamment pour des questions de ressources, au lieu de mesurer les effets de façon transversale au moyen d'un monitoring exhaustif des effets. À ce titre, l'agence néerlandaise NUFFIC constitue une exception : tous les quatre ans, elle procède à une mesure systématique de l'impact des activités dans tous les domaines de la formation.

#### **5.4 Données disponibles en Suisse et indicateurs possibles**

Des indicateurs possibles ont été élaborés au niveau de l'output et à celui des effets directs à partir des modèles d'impact et des conclusions sur la mesure des effets des échanges et de la mobilité dans le pays et à l'étranger. Nous avons constaté que les données recueillies par Movetia sur les entrants dans le cadre des processus administratifs étaient très complètes. Par contre, le recensement des effets directs sur les groupes cibles est loin d'être systématique. Il est possible d'obtenir un complément d'informations sur les effets directs en interrogeant directement les groupes cibles. L'utilité de ces informations doit cependant être mise en regard des dépenses nécessaires à la collecte et à l'exploitation des enquêtes complémentaires.

#### **5.5 Recommandations**

Les recommandations suivantes sont fondées sur nos conclusions et s'adressent en premier lieu aux responsables des services fédéraux en tant que mandants et de Movetia.

##### **Recommandation 1 : ancrage d'une compréhension commune de la logique des effets**

Nous recommandons aux responsables de l'OFC, de l'OFAS, du SEFRI et de Movetia de continuer à diffuser en interne et auprès des autres acteurs pertinents (dont la CDIP et d'autres interlocuteurs tels que les services cantonaux, les bureaux des relations internationales des universités, etc.) la logique des effets déployés par les activités d'échanges et de mobilité au moyen des modèles d'impact mis au point. Cela posera le fondement d'une compréhension commune de la mise en œuvre, des prestations et des effets auprès des groupes cibles. De plus, diffuser ces modèles d'impact et cette compréhension commune contribuera à sensibiliser les acteurs aux défis posés par le déploiement et la mesure des effets. Cela favorisera aussi un pilotage plus cohérent et aidera à harmoniser les instruments d'enquête et les études sur cette thématique. Afin de poursuivre ces efforts de diffusion, au sein de l'administration, de la logique des effets des activités d'échanges et de mobilité, nous recommandons de faire traduire ce rapport dans d'autres langues nationales. Il pourrait éventuellement être pertinent de préparer un extrait du rapport à l'intention d'autres groupes cibles qui sont moins directement impliqués dans l'encouragement des échanges et de la mobilité – par exemple, sous la forme d'un résumé qui présenterait uniquement la logique des effets et les modèles d'impact et qui rendrait ainsi l'architecture de l'encouragement accessible à des personnes extérieures.

Par ailleurs, les modèles d'impact élaborés et les propositions d'objectifs et d'indicateurs en vue de l'élaboration de nouvelles conventions de prestations ou de la mise à jour des conventions existantes pourraient aussi servir de base au pilotage des activités d'échanges et de mobilité. Les activités de l'agence néerlandaise NUFFIC montrent par l'exemple comment il est possible de diffuser la logique des effets et par quels moyens. Le cas échéant, il pourrait être bénéfique à Movetia d'échanger plus étroitement avec NUFFIC.

sur la mesure de l'impact des programmes Erasmus+ afin d'en tirer des conclusions applicables à la mesure de l'impact du programme suisse lié à Erasmus+.

#### **Recommandation 2 : concentration sur la collecte de données administratives**

En ce qui concerne le pilotage des activités d'échanges et de mobilité, nous recommandons aux responsables de l'OFC, de l'OFAS, du SEFRI et de Movetia de se concentrer en premier lieu sur les données administratives qui sont recueillies par Movetia dans le cadre des processus administratifs. Étant donné le vaste éventail d'activités d'échanges et de mobilité, les limites de la comparabilité des programmes et les difficultés à prouver des liens de causalité dans ce domaine, nous déconseillons, principalement en raison du rapport coûts-utilité à l'heure actuelle, d'apparier les données de Movetia avec d'autres données de l'administration (p. ex. statistique de l'éducation). Nous estimons que les données AVS qui devraient être recueillies à l'avenir sont une bonne solution : ces données serviraient d'identifiant pour d'autres jeux de données, pour autant que les bases légales nécessaires soient créées. Un tel mode opératoire permettrait de réagir avec souplesse à de nouvelles questions ou à des évolutions au niveau de l'output et des effets directs tout en réalisant des observations sur le long terme. Il faudra clarifier ultérieurement si, et dans quelle mesure, le potentiel d'exploitation des données est pleinement utilisé – à savoir pour quels indicateurs il faudrait apparier les données de Movetia avec celles de la statistique de l'éducation. Ce genre de collecte systématique des données, qui autorise divers appariements, peut notamment être utile à la recherche dans le domaine des échanges et de la mobilité. Il ne faudrait pas sous-estimer, le cas échéant, les besoins en ressources supplémentaires que la saisie du numéro AVS occasionnerait pour Movetia : en effet, d'une part, Movetia n'a en général pas directement accès aux bénéficiaires des activités de mobilité, car elle est en relation uniquement avec les mandants (en principe les institutions de formation) ; d'autre part, il lui faudrait trouver comment recueillir et exploiter les données sous une forme appropriée à partir du numéro AVS et résoudre les éventuelles questions de protection et de sécurité des données. En outre, l'appariement des jeux de données demanderait davantage de ressources à l'Office fédéral de la statistique et éventuellement à des tiers mandatés – autant de facteurs dont il convient de tenir compte.

#### **Recommandation 3 : élargissement ciblé des données de processus à travers les enquêtes auprès des groupes cibles**

Nous recommandons aux responsables de l'OFC, de l'OFAS, du SEFRI et de Movetia de se concentrer, lors du développement du monitoring, sur les données de processus qui s'appuient sur les enquêtes réalisées directement auprès des groupes cibles. Les questions sur la satisfaction concernant le traitement des demandes, sur les raisons de la participation aux activités, sur les compétences linguistiques et leurs effets peuvent être intéressantes aussi sur ce plan. De telles données peuvent être recueillies par Movetia lors du traitement des demandes ou ultérieurement, via des enquêtes a posteriori. En impliquant les organes responsables et en recourant au besoin à des expertises scientifiques, Movetia devrait être en mesure de développer des instruments pratiques à partir des modèles d'impact et de la liste des indicateurs. Au sens de bonnes pratiques, ces instruments de collecte devraient également être mis à la disposition des intermédiaires, des cantons et des institutions de formation – si une telle mise à disposition est pertinente et indiquée. Cela contribuerait à moyen ou long terme à une harmonisation du type de données recueillies.

L'intérêt de recueillir des données supplémentaires doit toutefois être appréhendé à la lumière des dépenses nécessaires à l'acquisition et à l'exploitation de ces données. Il est indispensable que les organes responsables établissent des priorités parmi les indicateurs afin de pouvoir préciser, d'un commun accord avec les services fédéraux, quelles données il convient de recueillir et selon quelles priorités. Partant des réflexions sur la proportionnalité de la collecte de données, il serait envisageable de créer des modèles de collecte fondés sur des échantillons ou de se concentrer sur des activités ciblées.

#### Recommandation 4 : études et évaluations ponctuelles sur les effets

Si des questions spécifiques sur les effets se posent en lien avec les activités d'échanges et de mobilité, nous recommandons de mener de façon ponctuelle des études ou des évaluations pour les activités qui présentent un intérêt particulier en raison des ressources investies ou des effets attendus. Nous recommandons également de coordonner ces études entre les services fédéraux dans la mesure du possible, voire de se donner une stratégie commune de collecte des données et de s'appuyer ainsi sur des synergies. Un projet de recherche qui regrouperait plusieurs études suivant un concept unique pourrait éventuellement représenter une option. Il serait alors souhaitable que les études et évaluations se réfèrent aux trois modèles d'impact et que l'on puisse ainsi retracer la logique des effets – comme cela se pratique à l'agence néerlandaise NUFFIC. L'avantage du mode opératoire proposé, davantage ciblé, est la possibilité de regrouper des informations détaillées sur le déploiement des effets de certaines activités et d'en déduire des recommandations d'action concrètes au niveau du développement de ces activités. Par contre, l'inconvénient est qu'il est difficile d'extrapoler à d'autres activités les résultats obtenus de cette façon. En tout état de cause, cet inconvénient n'est pas insurmontable si les études conçues de manière spécifique utilisent comme base commune les modèles d'impact élaborés.

# Annexes

## A 1 Bases légales stratégiques et financières

Recommandations d'exécution relatives à la coordination intercantonale des échanges et de la mobilité adoptées par l'Assemblée plénière de la CDIP le 28 mars 2019 [https://edudoc.ch/record/202453/files/ausfuehrungsempfehlungen\\_austausch\\_mobilitaet\\_f.pdf](https://edudoc.ch/record/202453/files/ausfuehrungsempfehlungen_austausch_mobilitaet_f.pdf), consulté le 21 août 2024.

OFC (2021) : Mandat de prestations 2021-2024 pour l'encouragement des échanges et de la mobilité au niveau national (document non publié).

Message du 26 février 2020 relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2021 à 2024 (message FRI 2021-2024 ; FF 2020 3577).

Message du 26 février 2020 concernant l'encouragement de la culture pour la période 2021 à 2024 (Message culture 2021-2024 ; FF 2020 3037).

Message du 1<sup>er</sup> mars 2024 concernant l'encouragement de la culture pour la période 2025 à 2028 (Message culture 2025-2028 ; FF 2024 753).

Message du 8 mars 2024 relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2025 à 2028 (message FRI 2025-2028 ; FF 2024 900).

Loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle (LFPR) et ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (OFPPr).

Loi du 5 octobre 2007 sur les langues (LLC) et ordonnance du 4 juin 2010 sur les langues (OLang).

Loi du 30 septembre 2011 sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ).

Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la coopération et la mobilité internationales en matière de formation (LCMIF) et ordonnance du 23 février 2022 sur la coopération et la mobilité internationales en matière de formation (OCMIF).

OFAS (2022) : Mandat des prestations Movetia (2022-2024). Document non publié.

CDIP (2004) : Enseignement des langues à l'école obligatoire : stratégie de la CDIP et programme de travail pour la coordination à l'échelle nationale [https://edudoc.ch/record/30009/files/sprachen\\_f.pdf](https://edudoc.ch/record/30009/files/sprachen_f.pdf), consulté le 12 juin 2024.

CIDP (2017) : Recommandations relatives à l'enseignement des langues étrangères (langues nationales et anglais) à l'école obligatoire. [https://edudoc.ch/record/128696/files/empfehlungen\\_sprachenunterricht\\_f.pdf](https://edudoc.ch/record/128696/files/empfehlungen_sprachenunterricht_f.pdf), consulté le 21 août 2024.

CIPD (2019) : Recommandations d'exécution relatives à la coordination intercantonale des échanges et de la mobilité [https://edudoc.ch/record/202453/files/ausfuehrungsempfehlungen\\_austausch\\_mobilitaet\\_f.pdf](https://edudoc.ch/record/202453/files/ausfuehrungsempfehlungen_austausch_mobilitaet_f.pdf), consulté le 21 août 2024.

Contrôle fédéral des finances CDF (2019) : Audit de la gouvernance de la Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité. Rapport.

Commission européenne (2018) : Commission Staff Working Document. Mid-term evaluation of the Erasmus+ programme (2024-2020). <https://ec.europa.eu/assets/eac/erasmus-plus/eval/swd-e-plus-mte.pdf>, consulté le 12 juin 2024.

Parlement européen et conseil : Règlement (UE) 2021/817 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2021 établissant Erasmus+, le programme de l'Union pour l'éducation et la formation, la jeunesse et le sport, et abrogeant le règlement (UE) n° 1288/2013.

Loi sur Movetia : projet de loi et rapport explicatif.

SEFRI (2023) : Mandat de prestations Mobilité et échanges internationaux 2023 du SEFRI à la FPEM.

Stratégie suisse Échanges et mobilité de la Confédération et des cantons.

Ordonnance du 28 juin 2023 sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ORM ; état au 1<sup>er</sup> août 2024) et règlement de la CDIP sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM).

**A 2 Littérature sur les modèles d'impact (ou modèles d'effets)**

Balthasar, A. und Fässler, S. (2017) : Wirkungsmodelle : Ursprung, Erarbeitungsprozess, Möglichkeiten und Grenzen, LeGes 28(2).

Bieri, O. et Schwegler, C. (2024) : Leitfaden zur Entwicklung von Wirkungsmodellen. Wirksame Interventionen planen, darstellen und messen. Interface Politikstudien Forschung Beratung AG, Lucerne.

Fässler, S. et Oetterli, M. (2014) : Évaluation des effets des interventions. Guide pour des projets dans les domaines de l'activité physique, de l'alimentation et de la santé psychique. Promotion Santé Suisse, document de travail 31, Berne et Lausanne.

Rogers, P. J. (2008) : Using Programme Theory to Evaluate Complicated and Complex Aspects of Interventions. In : Evaluation 14(1) : 29-48.

Rogers, P. J. (2000) : Causal Models in Program Theory Evaluation, in Rogers, P. J., Petrosino, A. J., Hacsi, T. and Huebner, T. A. (eds) Program Theory Evaluation : Challenges and Opportunities, S. 47-55, New Directions in Evaluation series. San Francisco, CA : Jossey-Bass.

Rieder, Stefan (2003) : Integrierte Leistungs- und Wirkungssteuerung : eine Anleitung zur Formulierung von Leistungen, Zielen und Indikatoren in der öffentlichen Verwaltung, erstellt im Auftrag der Programmleitung FLAG, Interface, Lucerne.

Rieder, Stefan (2011) : Performance Indicators, in : Bernhard Blanke et al. (Hrsg.), Handbuch zur Verwaltungsreform, VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden, pp. 476-483.

### A 3 Études et rapports scientifiques sur la mesure de l'impact

Albiez, J. und Wolter, Stefan C. (2019) : Les facteurs de l'échange entre régions linguistiques pendant la scolarité obligatoire en Suisse. Staff Paper CSRE 23.

Böhler, J., Fennes, H., Karsten, A., Mayerl, M. und Pitschmann, A. (2022) : Effects and outcomes of the Erasmus+ Youth in Action Programme. Transnational analysis. Comparative research report 2014-2020.

Craciun, D. et Orosz, K. (2018) : Les coûts et bénéfices des partenariats internationaux dans le domaine de l'éducation supérieurs. Rapport analytique d'EENEE No. 36. Préparé pour la Commission européenne. Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne.

Commission européenne (2019) : Study on the impact of Erasmus+ Higher Education Partnerships and Knowledge Alliances at local, national and European levels on key Higher Education policy priorities Education. Final report. Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne.

Commission européenne (2023) : Étude sur le soutien à la mobilité à des fins d'apprentissage : progrès, obstacles et prochaines étapes. Rapport final. Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne.

Feldmann-Wojtachnia, E. und Gadinger, S. (2020) : Jugend in Aktion wirkt – die Wirkungsstudie aller 2019 geförderten Jugendprojekte. Étude menée sur mandat de Movetia.

Gehrig, M. et al. (2019), Grundlagenanalyse zu Austausch und Mobilität in der ausser-schulischen Jugendarbeit. Zurich : Haute école des sciences appliquées de Zurich.

Heinzmann, S., Schallhart, N., Müller, M., Künzle, R. und Wicki, W. (2014) : Sprachliche Austauschaktivitäten und deren Auswirkungen auf interkulturelle Kompetenzen und Sprachlernmotivation. Forschungsbericht Nr. 44. Lucerne : Haute école pédagogique de Lucerne.

Heinzmann, S., Paul, S., Hilbe, R. und Schallhart, N. (2019) : Échanges linguistiques au niveau primaire : Influence sur la motivation pour l'apprentissage des langues et les compétences productives. Fribourg : Institut de plurilinguisme.

Heinzmann, S., Affolter, I., Obermayer, S. und Sceti, F. (2023) : Que nous apprend la recherche sur les effets des échanges linguistiques dans l'enseignement obligatoire et au secondaire II ? Un bilan systématique de l'état actuel de la recherche. Fribourg : Institut de plurilinguisme.

Singh, L. und Berthele, R. (2022) : Échange linguistique au niveau secondaire I dans les cantons de Berne et du Valais. Facteurs organisationnels, didactiques et individuels. Fribourg : Institut de plurilinguisme.

Tham, B. und Feldmann-Wojtachnia, E. (2018) : DAAD-Wirkungsstudie interkulturelle Kompetenz und Wertorientierung durch Individualmobilität und Erasmus+. Teilstudie 2 : Nutzung der Partnerschaften und Kooperationsprojekte in Erasmus+. Ergebnisbericht.

Van Mol, C. (2018) : Becoming Europeans : the relationship between student exchanges in higher education, European citizenship, and a sense of European identity. Innovation : The European Journal of Social Science Research, 31(4) : 449-463.

Van Mol, C., Caarls, K. und Souto-Otero, M. (2020) : International student mobility and labour market outcomes : an investigation of the role of level of study, type of mobility, and international prestige hierarchies. Higher Education 82 : 1145-1171.

Waibel, S., Rüger, H. und Ette, A. (2020) : Who benefits ? Heterogeneous effects of international student mobility on occupational attainment, WiSo-HH Working Paper Series, No. 61, Université de Hambourg, faculté des sciences économiques et sociales, laboratoire de recherche, Hambourg.

Zimmermann, J., Greischel, H., Preuss, J. S., Kercher, J. et Kittel, R. (2018) : DAAD-Wirkungsstudie interkulturelle Kompetenz und Werteorientierung durch Individualmobilität und Erasmus+. Teilstudie 1: Ausserekulculare Bildungseffekte von Auslandsaufenthalten. Abschlussbericht.

**A 4 Personnes interrogées**

Beisiegel Bas, NUFFIC, coordinateur Impact et recherche

Dermont Clau, Office fédéral de la culture (OFC), collaborateur scientifique section Langues et statistique

Gregori Martina, Office fédéral des assurances sociales (OFAS), collaboratrice scientifique responsable du dossier Échanges et mobilité

Heinzmann Agten Sibylle, Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW), Leiterin Professur für Englischdidaktik und ihre Disziplinen

Lagger Gaétan, Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) conseiller scientifique, programmes européens d'éducation et de jeunesse

Leeman Ramon, Office de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle du canton de Zurich, chef suppléant du service Échanges et mobilité

Lutz Fanny, AEF-Europe, Directrice

Minder-Keller Sylvia, Office de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle du canton de Zurich, cheffe de la division Fachstellen und Projekte

Mühlemann Katrin, Office fédéral de la statistique (OFS), section Processus de formation

Steffen Therese, Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), cheffe de l'unité Programmes internationaux de formation

Tschopp Olivier, Movetia, Directeur

Van Mol Christof, Université de Tilbourg (Pays-Bas), professeur associé

Vitali David, Office fédéral de la culture (OFC), chef de la section Culture et société

Volz Gerhard, OeAD-GmbH, chef de la direction Coopération internationale dans l'enseignement supérieur

Zejneli Mirushe, Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), responsable de projet, unité Programmes internationaux de formation

## A 5 Comparaison entre différents pays

**DA 1 : Tableau synoptique des informations sur les trois agences prises en considération**

	<i>Belgique</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>Autriche</i>
Nom de l'agence ou des agences	5 agences réparties entre trois régions linguistiques : <b>AEF-Europe et BIJ (Fédération Wallonie-Bruxelles)</b> ; EPOS et JINT (Communauté flamande) ; Jugendbüro (Communauté germanophone)	1 agence nationale : <b>Nederlandse organisatie voor internationalisering in onderwijs (NUFFIC)</b>	1 agence nationale : <b>Österreichs Agentur für Bildung und Internationalisierung (OeAD)</b>
Forme juridique	Agence étatique (ne jouit pas de sa propre personnalité juridique)	Fondation de droit privé	Société à responsabilité limitée de l'État fédéral
Bailleurs de fonds et pilotage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commission européenne</li> <li>- Ministère de l'éducation</li> <li>- Fonds nationaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commission européenne</li> <li>- Ministère de l'éducation</li> <li>- Ministère des affaires étrangères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commission européenne</li> <li>- Ministère de l'éducation</li> <li>- Ministère des affaires étrangères</li> </ul>
Modèle d'impact	Non	Oui	Non
Mesure de l'output	Oui	Oui	Oui
Mesure de l'outcome	Mesure ponctuelle	Évaluation quadriennale systématique des programmes dans l'ensemble des domaines de formation	Mesure ponctuelle ; évaluation régulière des programmes
Site Internet	<a href="https://www.erasmusplus-fr.be/">https://www.erasmusplus-fr.be/</a>	<a href="https://www.nuffic.nl/en">https://www.nuffic.nl/en</a>	<a href="https://oead.at/de/">https://oead.at/de/</a>
Liens et informations complémentaires	<a href="https://www.erasmusplus-fr.be/">https://www.erasmusplus-fr.be/</a>	<a href="https://www.erasmusplus.nl/en/impacttool-mobility">https://www.erasmusplus.nl/en/impacttool-mobility</a> <a href="http://www.erasmusplusresearch.eu">www.erasmusplusresearch.eu</a> <a href="https://inclusiontool.nl/">https://inclusiontool.nl/</a>	<a href="https://wirkungsmonitoring.gv.at/kennzahl-detail/studienrelevante-mobilitaet-16888-563/">https://wirkungsmonitoring.gv.at/kennzahl-detail/studienrelevante-mobilitaet-16888-563/</a>

Légende : les agences nationales analysées dans le présent rapport sont en **gras**.

Source : tableau élaboré par Interface sur la base d'entretiens avec des représentants des agences et de l'analyse de documents.

## A 6 Contributions des cantons

**DA 2 : Contributions des cantons en faveur des échanges et de la mobilité en 2017 (en millions de francs)**

<i>Domaine</i>	<i>Objectifs</i>	<i>en millions de francs</i>
<b>École obligatoire</b>	Coordinateurs cantonaux	1,8
	Échanges dans le cadre du programme scolaire (communication virtuelle, excursions, invitation de locuteurs natifs)	10,9
	Échanges scolaires (forfaits par élève, coûts pour le remplacement d'un second enseignant, leçon de décharge au niveau de l'école pour l'organisation)	1,25
	Échange scolaire 10 <sup>e</sup> année (12 <sup>e</sup> année HarmoS)	3,6
<b>Degré secondaire II (gymnase unique- ment)</b>	Échanges scolaires (soutien par classe et pour l'organisation)	2,3
<b>Degré tertiaire</b>	Échanges et mobilité des étudiants – Hautes écoles universitaires (entre les régions linguistiques)	65,0
	Échanges et mobilité des étudiants – Hautes écoles spécialisées (entre les régions linguistiques ; estimation)	40,0
<b>Total</b>		<b>124,85</b>

Source : tableau élaboré par Interface sur la base de la stratégie E&M (état en 2017).